BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3936 du Vendredi 6 Décembre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MEDIAS

Les nouveaux membres du CSLC sont désormais connus

(P.3)

Surprise:Philippe Mvouo a été reconduit à la tête du CSLC

CHU

La direction générale sort de son silence!

(P.3)

SINISTRE À MFILOU-NGAMABA (BRAZZAVILLE)

Mauvais visiteur, l'ensablement terrifie des quartiers entiers

(P.5)

CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINT JOSEPH DE CLUNY

Sœur Solange Lozi n'est plus!

Elle s'est éteinte jeudi 5 décembre à Brazzaville

(P.8)

Editorial

Le CHU malade de ses ragots?

APPELS A CANDIDATURE

Membre d'un Groupe International et important Etablissement financier de la place, recherche pour son siège à Brazzaville:

Deux inspecteurs juniors:
Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection, les inspecteurs juniors auront pour mission:
- Préparer et réaliser des missions d'audit interne et d'inspection;
- Rédiger des rapports d'audit et d'inspection;
- Formuler et faire suivre des recommandations.

Activités liées au poste:
- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers;
- Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats;
- Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la banque notamment en matière de réglementation bancaire et de bonnes pratiques;
- Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes;
- Assister les inspecteurs/auditeurs séniors et chefs de mission dans la réalisation des missions;
- Participer à la réalisation des plans de mission;
- Réaliser les travaux de recherche et d'investigation;
- Rédiger les premières synthèses de travail.

Profil:
De formation universitaire BAC+4/5 en Audit interne, finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins un an dans le métier d'audit idéalement dans un cabinet d'audit ou une banque.
Savoir: - Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance;
- Avoir des connaissances en langage de programmation;
- Avoir des connaissances en gestion de projet;
- Connaitre les référentiels (COBIT, ITIL, CMMI, eSCM, …).

Savoir-faire:
- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access);
- Avoir la pratique de la réglementation CEMAC;
- Concevoir un programme de mission d'audit;
- Préparer les éléments nécessaires à un audit;
- Transmettre des éléments nécessaires à un audit;
- Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, …

Savoir-être:
- Avoir l'esprit d'analyse;
- Être disponible;
- Avoir un bon sens organisationnel;
- Être rigoureux;
- Être intègre;
- Avoir le sens du questionnement.

Un Auditeur Système d'Information junior:
Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection, l'auditeur Système d'Information junior aura pour mission d'évaluer les risques liés aux systèmes d'information nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

Activités liées au poste:
- Faire la gouvernance des systèmes d'information;
- Faire l'audit informatique;
- Faire l'audit d'application du logiciel de l'entreprise;
- Faire l'audit de projet;
- Faire la revue de migration des systèmes;
- Faire l'audit de conformité réglementaire;
- Faire la revue de processus informatisés sous l'angle du contrôle interne métier;
- Gérer les accès, les habilitations et de la séparation des tâches dans les systèmes d'information;
- Faire de l'analyse des données.

Profil:
De formation universitaire BAC+4/5 en Audit avec une expérience d'au moins 1 an à un poste similaire.

Savoir:
- Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance;
- Connaissance des métiers / produits / services bancaires;
- Avoir une maîtrise des techniques d'audit;
- Maîtrise de la réglementation bancaire;
- Avoir une vision transversale des métiers de la banque.

Savoir-faire:
- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access);
- Avoir la pratique de la réglementation CEMAC;
- Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, …

Savoir-être:
- Avoir la Capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse)
- Être disponible;
- Avoir la capacité à travailler en équipe;
- Avoir un bon sens organisationnel;
- Être rigoureux;
- Être intègre;
- Avoir l'esprit de curiosité;
- Avoir le sens du questionnement.

Composition des dossiers de candidature:
- CV, lettre de motivation et diplôme.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 31 décembre 2019, l'adresse suivante: frecrutement2018@gmail.fr

Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUESET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE N°10/19/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN. CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUÉRANTS
01	27.113 du 07/08/2017	Plle(s) 12	Bloc 28	Section BX	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	MFOURGA Lordy Bregel
02	21.920 du 13/11/2012	Plle(s) 807	Bloc /	Section M	Superficie 750,00m²	AEROPORT	Arr.1	KIDZIE Hilaire Epiphanie
03	27.588 du 05/02/2018	Plle(s) 09 et 10	Bloc 114	Section BNB	Superficie 1000,00m²	TCHIMBAMBOUKA (plage)	Arr.6	NKOUKOULI Norbert
04	23.915 du 14/07/2014	Plle(s) 02 et 03	Bloc 47 ter	Section BP	Superficie 800,00m²	MPITA	Arr.1	BANTOU Jean Louis
05	27.947 du 09/07/2018	Plle(s) 234 bis	Bloc /	Section J	Superficie 492,65m²	MPITA	Arr.1	MOUAMBA Clément
06	28.504 du 17/06/2019	Plle(s) 07	Bloc 22	Section BS	Superficie 1070,23m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	COUSSOUD MAVOUNGOU Martin Aimé Parfait
07	28.394 du 08/04/2019	Plle(s) 879 bis	Bloc /	Section M	Superficie 408,07m²	AEROPORT	Arr.1	MOKOKO WONGOLO Dan Francky Ariel
08	25.611 du 18/11/2015	Plle(s) 01	Bloc 15	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	SINGHA Aimé Klebert
09	28.464 du 22/05/2019	Plle(s) 07	Bloc 122	Section BXA	Superficie 500,00m²	COTE-MATEVE	Arr.1	BILALI MANGOUKOU Philo Revie
10	27.657 du 28/02/2018	Plle(s) 217 bis	Bloc /	Section J	Superficie 600,00m²	MPITA	Arr.1	BANACKISSA Cyrille Bienvenu
11	26.547 du 09/11/2016	Plle(s) 01 quater	Bloc /	Section H	Superficie 350,00m²	CENTRE-VILLE	Arr.1	IBATA Pascal
12	28.445 du 09/05/2019	Plle(s) 09	Bloc 132	Section CD Suite	Superficie 500,00m²	NANGA MPELI	Arr.6	MIZELE Frezy Bathistel
13	28.510 du 18/06/2019	Plle(s) 01	Bloc 59	Section BN	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	BITECK BATY DUREL OBOA
14	28.414 du 23/04/2019	Plle(s) 03	Bloc 136	Section BL	Superficie 200,00m²	NGOYO	Arr.6	MABIALA TATY Etienne
15	28.451 du 14/05/2019	Plle(s) 08	Bloc 35	Section M2	Superficie 750,00m²	TCHIMBAMBA-Aviation	Arr.1	TCHAKALA Emie Mivec'k Emmanuelle
16	28.435 du 07/05/2019	Plle(s) 25	Bloc 38	Section BL	Superficie 439,27m²	NGOYO	Arr.6	ROSELI TATY Jules Clevi
17	28.524 du 25/06/2019	Plle(s) domaine	Bloc 42	Section BX	Superficie 7998,00m²	DJENO	Arr.6	BIBANZILHA MIFOUENI Brice David
18	28.517 du 20/06/2019	Plle(s) 09	Bloc 72	Section BT	Superficie 400,00m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	MABIALA Victor
19	27.685 du 19/03/2018	Plle(s) 08	Bloc 200	Section BY2eme tr	Superficie 500,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	NGAMBOMI LEGNOKI Ibanès Tyrrel
20	28.285 du 24/01/2019	Plle(s) 21	Bloc 29	Section M2	Superficie 440,00m²	TCHINBAMBA-Aviation	Arr.1	BANAKISSA Augustine
21	27.478 du 07/12/2017	Plle(s) 06	Bloc 70	Section BM2	Superficie 500,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	KIHOULOU Christian Olivier
22	28.284 du 24/01/2019	Plle(s) 07	Bloc 51	Section BM2	Superficie 400,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	MOUBOYO MOUZITA Joseph Euloge
23	28.298 du 06/02/2019	Plle(s) 16	Bloc 48	Section BT (Gaïa)	Superficie 498,12m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	BITOUMBOU Jean Paul Irénée
24	27.233 du 08/09/2017	Plle(s) 09	Bloc 239	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	BOUKA Richard
25	28.378 du 25/03/2019	Plle(s) 02 et 19	Bloc 62	Section BL	Superficie 800,00m²	NGOYO	Arr.6	MOUNGABI MANKISSA François
26	28.468 du 23/05/2019	Plle(s) 10	Bloc 328	Section BM4	Superficie 400,00m²	NGOYO	Arr.6	BOUYA Vinny Ashley
27	28.229 du 20/12/2018	Plle(s) 06	Bloc 53	Section BM4	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	Mr. MANIANGA KEYET Brice et Mme. MANIANGA KEYET née BONDOUMBOU NGELI
28	28.450 du 14/05/2019	Plle(s) 05	Bloc 135	Section BL	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	OLINGOU ITOUA Romaine Rachel
29	25.051 du 18/04/2016	Plle(s) 04 et 05	Bloc 70	Section /	Superficie 800,00m²	LOANGO	SP DE LOANGO	TATI LOUIS Harnelle Trésor
30	28.482 du 04/06/2019	Plle(s) 01, 03 et 05	Bloc 236	Section BM	Superficie 1326,00m²	NGOYO	Arr.6	KITOMBO Clément
31	28.467 du 23/05/2019	Plle(s) 09	Bloc 328	Section BM4	Superficie 600,00m²	NGOYO	Arr.6	BOUYA Joyce Veronica
32	28.440 du 07/05/2019	Plle(s) 02 et 04	Bloc 266	Section BN	Superficie 1000,00m²	NGOYO	Arr.6	TATY BAYONNE
33	28.483 du 04/06/2019	Plle(s) 01	Bloc 103	Section BX	Superficie 500,00m²	DJENO	Arr.6	BATOLA Phalia Ruth Gelda
34	28.341 du 27/02/2019	Plle(s) 14	Bloc 15	Section BL	Superficie 400,00m²	NGOYO	Arr.6	LOUSSAKOUENO Emile
35	28.480 du 03/06/2019	Plle(s) 03	Bloc 47	Section BR	Superficie 671,95m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	NDOLO MEBELE Fiacre Romy
36	28.502 du 14/06/2019	Plle(s) 03	Bloc 74	Section BXA	Superficie 400,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	KOUMA Léa Faysolate Cyatice
37	28.348 du 28/02/2019	Plle(s) 04	Bloc 90	Section BP	Superficie 200,00m²	MPITA	Arr.1	IBARA ISSENGUE Claver Junior
38	26.695 du 04/01/2017	Plle(s) 04, 05, 09 et 10	Bloc 39	Section BM	Superficie 2000,00m²	NGOYO	Arr.6	SOUATY Dominique
39	26.684 du 30/12/2016	Plle(s) 01 et 07	Bloc 05	Section BE	Superficie 539,31m²	MPAKA 120	Arr.3	MASSAMBA Albert
40	27.947 du 24/07/2018	Plle(s) 03, 05, 07 et 09	Bloc 150	Section BM	Superficie 2000,00m²	NGOYO	Arr.6	MOUKILOU TCHIMBALA Sergil Boris

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 28 juin 2019

Le Chef de bureau

MEDIAS

Les nouveaux membres du CSLC sont désormais connus

Les décrets présidentiels nommant les membres du Conseil supérieur de la liberté de communication ont été publiés le 30 novembre 2019. Surprise: Philippe Mvouo a été reconduit à la tête du CSLC pour la troisième fois, alors que les textes n'autorisent que deux mandats non renouvelables. Les dix autres membres sont des nouveaux qui exercent pour la plupart dans la communication. Ils sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, d'après l'article 12, 1 alinéa, de la loi organique n°4-2003 du 18 janvier 2003 déterminant les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du CSLC.

Philippe Mvouo

Grosse déception pour Claude Antoine Siassia et Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo, relevés de leurs fonctions le jeudi 22 septembre 2016, à la suite de la session élective du CSLC consacrée au renouvellement du vice-président et de la secrétaire-comptable, après la reconduction, le 29 février 2015, par le chef de l'Etat, de la majorité des membres du Conseil, pour un deuxième mandat qui a pris fin depuis février 2019.

Après moult discussions et échauffourées verbales, les haut-conseillers avaient procédé au remplacement, par vote, du vice-président Claude Antoine Siassia et de la secrétaire comptable Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo, qui avaient décidé de boycotter la séance en se retirant de la salle, tout en promettant de porter l'affaire devant les tribunaux.

A l'issue de cette élection, Zéphyrin Dibangou et Adeline Ndoundou avaient été élus respectivement, vice-président et secrétaire-comptable. Les protestataires avaient saisi la chambre administrative de la Cour suprême d'une requête aux fins d'annulation de cette élection. Depuis lors, une saga judiciaire avait été engagée.

Siégeant en matière civile lors de son audience publique du 6 décembre 2017, la Cour d'appel avait annulé cette élection du 22 septembre 2016 et condamné le CSLC au dépens. Mécontent de la décision, le CSLC avait formé un pourvoi en cassation contre cet arrêt de la Cour d'appel de Brazzaville. De leur côté, les défenseurs ont produit un mémoire en réponse concluant principalement à l'irrecevabilité de la requête aux fins de sursis à exécution et subsidiairement du rejet du pourvoi. Car, selon eux, en matière électorale, *«la requête de pourvoi en cassation à un effet suspensif».*

Sur quoi, la chambre administrative de la Cour suprême, statuant à son audience publique du 13 décembre 2018 avait à son tour déclaré irrecevable la requête aux fins de sursis à exécution formée par le CSLC le 29 décembre 2017 contre l'arrêt n°129 du 6 décembre 2017 de la Cour d'appel de Brazzaville. Par conséquent, elle avait déclaré recevable le pourvoi en cassation.

Après deux ans d'un feuilleton à moult rebondissements, et malgré la décision de la chambre administrative de la Cour suprême, les deux haut-conseillers n'ont jamais été réhabilités dans leurs fonctions.

Avec les décrets nommant les nouveaux membres du CSLC, c'est un nouveau feuilleton qui commence. D'ores et déjà, on s'attend, sous peu, à l'élection du vice-président et de la secrétaire comptable.

KAUD

Les onze membres du CSLC nommés par décret n°2019-359 sont les suivants:

Au titre du président de la République :

-Philippe Mvouo
-Jean Obambi
-Agnès Isabelle Nioko

Au titre du président de l'Assemblée nationale

-Joachim Mbanza
-Noël Kodia-Ramata

Au titre du président du Sénat

-Jean-Pierre Goma
-Jean Pascal Mongo Slim

Au titre du collectif des professionnels de l'information et de la communication

-Godefroy Yhombi
-Christian Kimbembé

Au titre de la Cour Suprême

-Dominique Asie
-Jean Rodrigue Morapenda

Editorial

Le CHU malade de ses ragots?

Il s'en passe des choses au CHU-B, notre plus grand établissement hospitalier ! Entre les syndicats et la direction, c'est une véritable chamaillerie à n'en plus finir, sans qu'on parvienne à distinguer qui parle en notre faveur et qui non. En d'autres temps, il aurait été intéressant d'assister à ce spectacle s'il n'y avait eu en jeu notre santé à tous. Notre fierté et notre orgueil en sus. Nous ne savons pas ce qu'il y a de plus à blâmer. Car les mêmes qui hurlent aux détournements aujourd'hui, applaudissaient la décision de faire appel à des experts étrangers hier.

Des deux choses l'une : ou bien hier, ils ne voyaient effectivement pas par où filait l'argent, et alors qu'ils disent comment aujourd'hui ils ont acquis la faculté de la double vue. Ou bien aujourd'hui leur coup de gueule est juste de la com, un coup de rattrapage juste parce que cela leur plait. Dans l'un comme dans l'autre cas, ce que d'aucuns ont appelé un bras de fer est très représentatif de la manière de penser la gestion chez nous. L'échec est toujours celui des autres.

D'abord parce que nos gouvernants, en décidant de confier le sauvetage de ce grand malade qu'est le CHU à des experts canadiens ont avoué notre incapacité à gérer par nous-mêmes nos établissements ; qu'ils soient hospitaliers ou bancaires, puisqu'ils finissent par péricliter, on le sait. Mais la solution du mal passait-elle par une remise sous tutelle, un aveu d'incapacité aussi humiliant ? On ne s'étonne plus aujourd'hui que celui qui en a les moyens préférera de loin aller se faire soigner en Europe, plutôt qu'à Brazzaville ou à Pointe-Noire !

Mais les syndicats qui hurlent à la vertu aujourd'hui peinent à convaincre. C'est comme si, affirment les bruits de couloir relayés par les réseaux sociaux, en confiant la gestion du CHU à des expatriés, on avait bouché les vannes de sortie des milliards qui, hier, s'évaporaient dans cet établissement. N'est-ce pas sous un soupçon de détournement faramineux qu'avait été relevée la précédente directrice (ensuite lavée par un audit) ?

L'équipe des Canadiens a trois ans pour essayer les thérapies qui redonneront, ne serait-ce que dans son image dans l'opinion, un profil plus rassurant de notre CHU-B. Et briseront la réputation déjà profondément ancrée, d'hôpital où ne plane que l'odeur de la mort. A vrai dire, peu importe par qui notre grand hôpital sera sauvé : étrangers ou compatriotes, il ne s'agira pas d'une autre colonisation. Mais de gagner la bataille de l'opinion, et de la santé, qui passe par l'inévitable redressement des statistiques.

N'ajoutons pas le racisme à notre incapacité à gérer notre système de santé et à sauver des vies par une conscience éthique aigue. N'ajoutons pas les ragots démotivants à notre difficulté à convaincre que nous pouvons être aussi capables que les autres à soigner. Ne déversons pas sur une jeune ministre de la Santé, des experts canadiens les flots des scories de notre frustration. Sauvons le CHU et sauvons les Congolais. C'est le seul pari à tenir.

Albert S. MIANZOUKOUTA

CHU

La direction générale sort de son silence!

Rien ne va plus au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) entre l'intersyndicale et la direction générale de la première pyramide sanitaire du Congo.

Sylvain Villiard et Ulrich Judicaël Biez

Dans une déclaration rendue publique le 22 novembre dernier, l'intersyndicale du CHU dénonce les dysfonctionnements, les frustrations et les injustices qui émaillent, selon elle, le contrat signé entre le CHU-B et l'Unité de santé internationale (USI).

A en croire l'intersyndicale, l'expertise de l'USI est non seulement onéreuse mais également déconnectée des réalités congolaises. Elle critique ce contrat dont *«les termes de références sont gardés secrets»*. L'intersyndicale dénonce aussi la mauvaise utilisation d'un milliard et demi de F.CFA décaissés, selon elle, par le Trésor public, en guise de subvention d'exploitation et de fonctionnement du CHUB. *«Tous les services du CHU-B sont presque à l'arrêt»,* précise l'intersyndicale.

Face à toutes ces allégations, la direction générale du CHU-B n'a pu résister à la tentation de répliquer. Elle a organisé une conférence de presse le 27 novembre dernier, animée par Sylvain Villiard, son directeur général, en personne, assisté de son adjoint, Ulrich Judicaël Biez. Elle portait sur le thème: *«Faire le point et donner l'heure juste sur la situation passée, actuelle et projetée du CHU-B».*

Cinq points ont été abordés par le directeur général du CHU-B, à savoir: pourquoi le Gouvernement du Congo a-t-il fait appel au CHUM/USI du Canada? Quels sont les engagements des parties au contrat? Quel était l'état des lieux à notre arrivée? Qu'avons-nous fait depuis 6 mois? Qu'allons-nous faire à court et moyen terme?».

Loin de se lancer dans la polémique, Sylvain Villiard s'est quand même montré prolixe et précis dans ses propos. Il a commencé par rappeler l'état catastrophique du CHU-B révélé par deux audits réalisés en 2016: *«Le CHU-B n'est pas un hôpital universitaire de référence de niveau national intégré à la pyramide sanitaire; la triple mission du CHU-B n'est pas respectée; les normes minimales de qualité et d'hygiène ne sont pas respectées; la gestion à courte vue n'est pas transparente et fonctionne dans l'oralité, sans reddition des comptes; l'utilisation des ressources humaines n'est pas efficiente; les bâtiments et les équipements sont vétustes; le personnel représente le plus important capital; la population est insatisfaite, les soins ne sont pas sécuritaires».*

L'unité de santé internationale (ISI), a-t-il dit, est une unité de l'Université de Montréal et non une ONG comme l'a affirmé l'intersyndicale. *«Elle a plus de 30 ans d'expérience».*

Preuve à l'appui, Sylvain Villiard a expliqué que le contrat qui lie sa structure au CHU-B a été signé par les autorités compétentes des deux pays, en avril 2019, pour une durée de 3 ans. *«Il conclut des prestations d'experts dont 4 cadres supérieurs; comprenant le directeur général dont la candidature a été proposée par le CHUM/USI et nommé par le Gouvernement en janvier 2019. D'un montant de 2,4 M euros/an incluant un budget d'appui à la relance du CHU-B: un an a été versé»,* a-t-il déclaré.

Pour cette assistance technique, le budget est de 4.763.740.800 FCFA.

Ensuite, les engagements des deux parties: le CHUM/USI doit fournir l'expertise prévue dans le contrat et fonds de relance pour faire face aux urgences. Parmi les objectifs à atteindre, il y a l'assainissement des pratiques gestionnaires, financières et comptables; le renforcement des compétences du personnel d'encadrement du CHU-B; l'implantation progressive des recommandations des audits; l'implantation des méthodes et outils de management, de gestion des opérations et de gestion clinique, etc.

Le Gouvernement, pour sa part, devrait mettre à disposition le budget d'équilibre, verser les salaires du personnel, régler la question de la dette, signer un accord de prêt avec la BDEAC pour réhabiliter les infrastructures et améliorer le parc des technologies, payer annuellement l'assistance technique.

Enfin, ses réalisations. Le constat est que le Gouvernement a du mal à assumer ses engagements. Malgré le contexte défavorable et le budget exsangue, *«nous avons réalisé, sur le plan de la clinique, entre avril et octobre 2019: sécurisation des recettes (pharmacie et imagerie), comité d'approvisionnement et meilleur approvisionnement en médicaments et produits médicaux, réaménagement des consultations externes, approvisionnement en consommables et relance d'activités cliniques, réorganisation de l'unité grands brulés, revue des cas de mortalité. Sur le plan de la gestion: début de contrôle de la main d'œuvre, validation du recensement, gel de formations en attente d'un plan de formation, identification des besoins en cours, signature prochaine d'un accord avec le Maroc, guide d'embauche en préparation d'un prochain recrutement».*

Le directeur général a également décliné ses priorités à court terme. *«Nous avons un plan réalisable si les ressources sont au rendez-vous. Mais nous ne pourrions réussir qu'ensemble. Si chacun tient ses engagements, si chacun met l'épaule à la roue. La désinformation nuit à tout le monde. Il en va de l'avenir du CHU-B et de la santé de la population congolaise»*, a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

OPPOSITION

Le collectif des partis de l'opposition pour un dialogue véritable et inclusif

Les membres du Collectif des partis de l'opposition congolaise, plateforme que dirige Mathias Dzon, ont co-animé une conférence de presse le samedi 30 novembre dernier à Brazzaville. Pour donner le point de vue du CPOC sur le dialogue national qui, selon eux, doit être inclusif. Christophe Moukouéké, principal orateur en l'absence de son coordonnateur, pense que le moment est plus que jamais venu d'en *«finir avec le climat politique conflictuel actuel qui risquerait de faire retomber le Congo dans les drames du passé, et de passer dès maintenant à l'acte, en ouvrant sans délai un vrai dialogue politique national inclusif, rassemblant toutes les forces vives de la nation»*, a-t-il dit.

L'extrême gravité de la crise multidimensionnelle qui mine actuellement notre pays et farouchement attaché à une paix véritable et durable, à l'unité et à la concorde nationale, ainsi qu'aux valeurs de la République et de la démocratie», le collectif des partis de l'opposition congolaise considère que le moment est plus que jamais venu pour se parler entre Congolais, autour d'un vrai dialogue politique national inclusif.

Pour le conférencier, le dialogue politique national que le CPOC appelle de ses vœux est d'abord un rassemblement large, ouvert sans exclusive à toutes les sensibilités politiques congolaises qui réunira des représentants de la mouvance présidentielle, de la mouvance oppositionnelle, des partis du centre, des organisations de la société civile et de la diaspora. *«Le CPOC considère que le Congo est un patrimoine commun à tous les congolais*. Par conséquent, *«la sortie de la crise actuelle requiert l'engagement de toutes les filles et fils du Congo sans distinction d'appartenance politique, idéologique, philosophique, religieuse, ethnique, ethno-régionale»*, a-t-il indiqué.

Christophe Moukouéké s'est étonné du déséquilibre constaté dans la composition actuelle du Conseil national du dialogue, organe consultatif. *«Il y a un très grand déséquilibre entre les représentants de la mouvance présidentielle et alliés, et ceux de la mouvance oppositionnelle. En effet, sur les 245 membres de droit et membres désignés que compte cet organisme, 111 représentent les institutions nationales, 20 les partis de la mouvance présidentielle, 10 la présidence de la République, 5 la primature, 10 le ministère de l'intérieur, soit au total 156 délégués pour le compte de la mouvance présidentielle»*, s'est-il insurgé.

Christophe Moukouéké

Il a estimé que la surreprésentation des acteurs de la mouvance présidentielle au sein du Conseil national du dialogue fausse le jeu politique et viole le principe de la représentation équitable de toutes les Forces vives de la nation. *«C'est dire qu'un dialogue qui serait organisé dans le cadre du Conseil dans sa composition actuelle, ne serait qu'un rassemblement entre les partisans de la mouvance présidentielle et allés. Dans ce cas de figure, les 29 représentants de l'opposition ne feraient que de la figuration»*, a-t-il renchéri.

Et d'ajouter: *«Le CPOC exige un véritable dialogue…. fondé sur le principe de la parité entre mouvance présidentielle et mouvance oppositionnelle en matière de représentation. Sous cet angle, toutes les décisions consensuellement adoptées par le dialogue s'imposeront à tous les acteurs politiques et sociaux et à toutes les institutions nationales»*, a conclu le conférencier.

Pascal AZAD DOKO

MAJORITE

Cap sur le 5e congrès du PCT!

Le Comité central issu du sixième congrès extraordinaire du PCT s'est réuni en sa sixième session extraordinaire du 28 au 30 novembre dernier, au Palais des congrès, sous la direction de Pierre Ngolo, secrétaire général du parti. L'objet était d'examiner les documents du congrès placé sous le thème: *«Membres et sympathisants du PCT, en cette année du cinquantenaire, ensemble, dans la discipline et la cohésion, raffermissons les idéaux et les valeurs de notre grand et glorieux parti, relevons, sous la très haute conduite du camarade Denis Sassou Nguesso, les défis du développement de notre pays».*

Pierre Ngolo

Le comité central a examiné les documents élaborés par le comité préparatoire du congrès: financement du parti; organisations affiliées et mouvements associatifs; stratégies de communication du parti; politiques économique, sociale, culturelle et environnementale du parti; document politique.

Au terme des échanges, le Comité central a adopté l'ensemble des documents.

Le Comité central a arrêté la tenue des assemblées générales des comités de districts, des arrondissements et des congrès fédéraux à la période du 5 au 12 décembre 2019.

En ce qui concerne la célébration du cinquantenaire du PCT, un comité préparatoire a également été mis en place.

A l'ouverture des travaux, le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, avait demandé aux membres du Comité central de prendre leurs responsabilités, en examinant avec sérieux les documents qu'ils soumettront au congrès, après l'étape des congrès fédéraux.

Pour lui, le thème du congrès, qui engage tout le monde, indique déjà l'orientation sur *«notre comportement, sur l'esprit à observer au cours de nos assises, sur la route du congrès et pendant le congrès. Soyons donc conséquents et travaillons en donnant la priorité au parti et au soutien sans cesse renforcé au président de la République, Denis Sassou-Nguesso»*, a déclaré Pierre Ngolo qui a eu une pieuse pensée pour Jean-Jules Okabando, décédé à Paris, en France, le 22 novembre 2019. *« Un militant engagé des premières heures de la révolution, un grand dirigeant de la jeunesse et du parti, un monument à l'esprit toujours ouvert… ».*

Clôturant les travaux, le secrétaire général du PCT a appelé les membres du Comité central à s'impliquer pleinement lors de la tenue des assemblées générales des comités de distrincts et d'arrondissements, ainsi que des congrès fédéraux.

Il a évoqué les inondations qui touchent actuellement certains départements du pays, en exprimant aux compatriotes sinistrés sa compassion et celle des membres du Comité central.

Pierre Ngolo a encouragé le Gouvernement à continuer à venir en aide aux populations concernées par ces catastrophes naturelles.

Pascal AZAD DOKO

MINISTERE DES FINANCES
ET DU BUDGET / CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Commissaire du Gouvernement auprès des organes de l'Ordre National des Experts Comptables du Congo rappelle à l'ensemble des Experts Comptables agréés que l'inscription au tableau provisoire de l'ordre reste ouverte jusqu'au mardi 10 décembre 2019 à 14H00.

Les dossiers indiquant la catégorie d'inscription sont reçus au Ministère des Finances et du Budget, sis Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO à la Direction Générale de la Comptabilité Publique.

Contact: Monsieur ENGONDZO Dimitri
Tél.: 06 877 48 45.

L'Assemblée inaugurale de l'Ordre est maintenue du 20 au 23 décembre 2019 à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 03 décembre 2019.

Le Commissaire du Gouvernement,
Henri LOUNDOU

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire
Sise à Brazzaville, 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans
1er Etage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14 745 – Tél.: 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION

«TECHNOLIFE»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 1 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
RCCM CG/BZV/01-2019-B 13-00215

Suivant acte authentique en date du 19 novembre 2019, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), dûment enregistré à Brazzaville à la recette de Ouenzé, le 20 Novembre 2019, Folio 206/10 no 2078 ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: la société prend la dénomination de: «TECHNOLIFE» ;

Capital: 1 000 000 de Francs CFA entièrement souscrit et intégralement libéré, attribué en totalité à l'associé unique ;

Siège social: Brazzaville (République du Congo), 123 Avenue de l'auberge Gascogne, quartier Château d'eau ;

Objet: La construction, l'importation de tous les matériaux de construction, la vente de fournitures de bureau et de mobilier de bureau, l'importation de matériels et consommables médicaux, l'importation et la vente de produits alimentaires, la gestion et traitements de déchets ;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Gérance: la société a pour gérant Monsieur Julien Ignace MATETE MOUNOI, demeurant à Brazzaville (République du Congo), Diata, 42 rue Mbongui, nommé pour une durée non limitée.

Immatriculation au Régistre du Commerce et du Crédit Immobilier: la société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/01-2019 B 13-00215.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire

SINISTRE À MFILOU-NGAMABA (BRAZZAVILLE)

Mauvais visiteur, l'ensablement terrifie des quartiers entiers

Les pluies qui déversent des cordes avec furie sur la capitale continuent à défrayer la chronique à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. D'autant plus que le phénomène de ruissellement des sables dans les quartiers l'Ombre, Ngampio, Ngambio, Kahounga, La Base, Sadelmi, etc., a pris des proportions inquiétantes cette année.

Des quartiers entiers sont terrifiés par ces ruissellements. Des dizaines de parcelles et de maisons ont été englouties par le sable jaune qui atteint parfois le niveau des fenêtres et au-delà. De certaines habitations on ne voit plus que la toiture, le chaînage étant enfoui sous le sable.

A hauteur de la station-service Afric, sur le tronçon de route Rond-point Mouhoumi-Rond-point Mazala, le bitume a disparu sous les couches de sable et de boue, devenant ainsi impraticable. Le long de cette route transformée en bourbier, les pieds de certains panneaux publicitaires sont totalement plongés dans la boue. La station-service elle aussi, remplie d'eau et de sable boueux, est paralysé. Des pompes, il ne reste visible que le compteur.

La situation est identique au quartier La Base. Des rues boueuses et jonchées d'obstacles sont inaccessibles aux véhicules. Les habitants du Camp militaire vivent le cauchemar de l'inondation et de l'ensablement.

Lorsqu'on évoque ce phénomène, les populations se crispent. *«Quand il pleut ici, nous vivons la peur au ventre. Les rues se transforment en torrents impétueux. L'eau monte jusqu'à deux ou trois mètres et le sable arrive avec furie. Il faut éviter d'être pris au piège des eaux boueuses qui envahissent les maisons»,* expliquent trois jeunes gens munis de pelles et de brouettes, en train de désensabler la buvette ''Une pour la route'', à un jet de la station-service Afric. D'autres habitants disposent des sacs de sable, mais la plupart sont souvent emportés par les eaux de pluie et la furie des bancs de sable.

Depuis au moins sept ans, le décompte des maisons ensablées ou endommagées dans ces quartiers avoisinerait les 300. Chacun se demande à quand la fin de ce cauchemar? Ces quartiers sont-ils condamnés au statu quo? Plusieurs familles ont déjà déménagé.

Habitations, commerces et station-service, rien ne résiste à l'ensablement

Tout le monde connaît les causes de l'ensablement des maisons et des rues: *«l'érosion qui frappe le quartier Sadelmi, le rétrécissement du lit du ruisseau Mfilou transformé en certains endroits en décharges publiques, l'inadaptation des ponts, l'absence de caniveaux, la construction de nouvelles maisons dans les zones interdites, etc.»*

Ces derniers temps, on agite la menace d'une expulsion que les autorités mijoteraient, *«ce qui nous énerve et n'est pas judicieux»*, dit sèchement un fonctionnaire retraité.

Il faut une véritable thérapie de choc pour venir à bout des difficultés auxquelles sont confrontées les populations de ces quartiers de Mfilou et des autres arrondissements de la ville subissant le même phénomène, comme Makabandilou, Ngamakosso, Manianga, etc. Mais qui la mettra en œuvre si ce n'est le Gouvernement?

Jean ZENGABIO

VIE POLITIQUE NATIONALE

Destin Arsène Tsaty-Mboungou crée son parti, le Congrès d'initiatives démocratiques et sociales

Congrès d'initiatives démocratiques et sociales (CIDES). C'est la dénomination du parti politique qui a pris naissance à Dolisie, sur initiative de Maitre Destin Arsène Tsaty-Boungou. Environ 300 délégués venus de tous les départements du Congo et de France s'étaient réunis du 20 au 30 novembre 2019 au siège de la préfecture du Niari, pour porter sur les fonts baptismaux ce nouveau parti au cours d'une assemblée générale constitutive. «Rassembler pour construire» est la devise du CIDES.

Il y a 3 à 4 ans, Me Destin Arsène Tsaty-Mboungou, avocat de son état, et ancien ministre des Affaires étrangères du président Pascal Lissouba, avait créé un Cercle de réflexion pour promouvoir la démocratie. Au fil du temps, nombreux de ses adhérents avaient manifesté le désir de voir ce Cercle s'affirmer comme mouvement politique. C'est pour répondre à cet appel que Me Tsaty-Mboungou a pris l'initiative de créer le CIDES, qui est *«la matérialisation d'un projet qui vise à rassembler les Congolais en vue de construire un pays réellement uni et fraternel»,* a dit, à cette occasion, M. Alphonse Niangoula, doyen d'âge de cette assemblée générale.

Après avoir mis en place un secrétariat de circonstance en charge de l'organisation, dirigé par Felix Mouko, cette assemblée générale constitutive a adopté les textes fondamentaux (Déclaration des principes, statuts et règlement intérieur) et mis en place les instances provisoires qui mèneront le CIDES à sa première convention (Congrès).

Ainsi, un Conseil national d'orientation provisoire a été mis en place, avec la particularité de ce que tous les délégués ayant participé à cette assemblée constitutive en sont membres. Le Comité directeur provisoire est composé de 75 membres désignés par chaque délégation et certains nommés par le président du parti en ce qui concerne les personnalités. Naturellement et par acclamations, les délégués ont élu Me Destin Arsène Tsaty-Mboungou au poste de président du CIDES.

De l'idée force des discours d'ouverture et de clôture de cette assemblée générale, on retiendra que pour le CIDES et son président, la réconciliation nationale est indispensable pour l'éclosion de la démocratie dans notre pays, et pour la construction d'une nation, grâce à la promotion de l'esprit de tolérance et du pardon. *«Il y a nécessité d'un changement de paradigme porteur d'un discours de rassemblement susceptible de conjurer la répétition de la fameuse bêtise humaine, qui n'est autre que la conséquence inéluctable de l'ethno-régionalisme caractéristique du fonctionnement de tous les partis politiques au Congo. Pour que cette réconciliation soit possible, il faut que les hommes politiques soient capables de transcender certaines choses…»,* a déclaré Destin Arsène Tsaty-Mboungou.

Me Destin Arsène Tsaty-Mboungou

Les militants

Au regard de la dénomination de ce nouveau parti, il s'entend qu'il est de la sociale démocratie. Me Tsaty-Mboungou a rappelé les fondements doctrinales du CIDES résumés ainsi qu'il suit: se démarquer de la conception patrimonialiste de la gestion des partis politiques et de la chose publique, devenir un mouvement politique susceptible d'être le fer de lance de la réconciliation nationale, donner un réel contenu au dialogue politique, contribuer à l'identification des véritables maux qui minent la construction de notre nation et faire du CIDES un véritable lieu de débat et de formation politique des jeunes en vue de l'édification d'une véritable nation congolaise.

A la question de savoir si le CIDES était ancré à l'opposition ou à la mouvance présidentielle, Me Destin Tsaty-Mboungou a déclaré que cette question sera débattue et résolue par un organe statutaire du parti, le comité consultatif politique, qui sera mis en place.

Pour mémoire, on retiendra que Destin Arsène Tsaty-Mboungou fut membre de l'UPADS avant d'être cofondateur du CAP qu'il a quitté, pour créer le CIDES.

Jean BANZOUZI MALONGA

Coup d'oeil en biais

Les produits traditionnels au secours de la santé

Les médecins traditionnels ou guérisseurs s'exposent maintenant sur les espaces publics pour présenter leurs tisanes prétendant soigner toutes les maladies, même celles réputées inguérissables comme le cancer. Dans leurs réclames, ils affirment aussi faire procréer des femmes stériles. Ces tisanes sont exposées à toutes les intempéries, les chaleurs et les pluies. De nombreux Congolais malades s'agglutinent autour de ces guérisseurs qui présentent des produits aux prix défiants toute concurrence.

Une mission d'évaluation du Gouvernement dans la partie septentrionale

Le Premier ministre Clément Mouamba a conduit une mission d'évaluation dans le cadre de l'action humanitaire au nord du pays. Plusieurs localités sont touchées par les inondations, surtout celles situées le long du fleuve Congo, particulièrement à Mossaka et à Makotimpoko. Le Premier Ministre a rassuré les populations totalement sinistrées que le Gouvernement a pris l'engagement de venir en aide aux personnes touchées. Il a annoncé à Mossaka l'arrivée prochaine d'un bateau contenant des vivres et des non-vivres. Clément Mouamba a remis des lots des produits pharmaceutiques aux autorités locales pour les premiers besoins.

La société Energie électrique du Congo veut s'améliorer

Le directeur général par intérim de la société Energie électrique du Congo (E2C), Adou Danga, a annoncé mercredi 4 décembre dernier des réformes visant à régler les problèmes que l'entreprise rencontre sur la plan technique et commercial.

859 km environ de route des forestiers en construction

L'exécution de cette route a été confiée à quatorze sociétés forestières, sur les soixante que compte le pays. La route permettra aux poids lourds de circuler librement sans recourir à la route nationale n° 1 et la route nationale n°2. Une délégation interministérielle conduite par le directeur de cabinet du ministre de l'Equipement et de l'entretien routier, Frédéric Manienzé, a effectué une mission d'évaluation de la mise en œuvre des protocoles d'accord signés entre le Gouvernement et les sociétés forestières.

Les syndicalistes du CHU de Brazzaville s'opposent à l'octroi d'un prêt par la BDEAC

L'intersyndicale du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville a adressé une correspondance au président de la Banque de développement de l'Afrique centrale (BDEAC) pour s'opposer à l'octroi d'un crédit de douze milliards de francs CFA sollicité par le plus grand établissement sanitaire du pays. Les syndicalistes justifient leur opposition par le climat qui prévaut actuellement au CHU-B, notamment la mauvaise gestion, selon eux, des fonds alloués par le trésor public. La BDEAC avait accepté de débloquer ce crédit.

La police arrête quatre présumés escrocs opérant à travers la téléphonie mobile

La police a réussi à mettre la main sur quatre jeunes présumés escrocs par la téléphonie mobile, pour extorquer à leurs victimes d'importantes sommes d'argent. Les quatre malfrats ont été appréhendés dans la zone de Mpaka, à Pointe-Noire, où ils pratiquaient ce qu'ils appellent le jeu du triangle. C'est à partir des plaintes de deux autorités nationales, dont le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, ministre du Commerce, et Fidèle Dimou, ministre des Transports, que la police a pu remonter le réseau Ils imitaient les voix de ces deux autorités, pour soutirer de l'argent auprès de leurs collaborateurs ou partenaires.

L'inévitable coupure de la RN 2 à Makabandilou s'est produite

Les pluies diluviennes de ces derniers jours ont fini par couper en deux la route nationale n°2 au niveau de Makabandilou, un quartier de Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville. Il n'est plus possible de circuler en véhicule sur ce tronçon, le trafic étant interrompu. Il s'est creusé un trou béant au milieu de la chaussée, vers l'arrêt Eglise. La dégradation de ce tronçon de route s'est faite d'ailleurs au vu et au su des autorités habilitées. Aucune réaction pour arrêter les dégâts. Voilà que maintenant il faut parer au plus pressé!

Encore une menace de grève dans l'Enseignement

La Plateforme syndicale de l'Education nationale (PSEN) est mécontente du Gouvernement qui n'a pas réalisé, selon elle, la promesse de rétablir les salaires suspendus des enseignants et d'autres engagements relatifs à leurs revendications socio-professionnelles. Elle a dénoncé l'attitude du Gouvernement vendredi 29 novembre dernier au cours d'une sortie médiatique pour attirer son attention. Et menace de déclencher une grève générale au cas où la situation des enseignants concernés n'est pas prise en compte dans les 10 jours après la publication de leur déclaration.

TRÉSORS PUBLICS

Remise provisoire du bâtiment abritant les archives

Financé par l'Union Européenne (U.E), le bâtiment d'archives de la direction générale du Trésor public a été remis provisoirement le mercredi 4 décembre 2019. La cérémonie de remise s'est déroulée sous la houlette d'Aimé Blaise Nitoumbi, coordonnateur national adjoint du Fonds européen de développement (FED) en présence d'Albert Ngondo, directeur général du Trésor public qui a réceptioné le bâtiment et de Karl Rawert, premier conseiller, chef de coopération à l'Union européenne.

Le nouveau bâtiment d'archives

Le Gouvernement et l'U.E avaient signé une convention de financement pour la mise en œuvre du projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques, a rappelé Aimé Blaise Nitoumbi. Ce projet avait pour objectif d'appuyer le ministère en charge de Finances dans la mise en œuvre d'un programme d'amélioration de la gouvernance des finances publiques. Il a été aussi prévu dans le cadre de ce projet la construction de salles d'archives pour la cour des comptes et de discipline budgétaire ainsi que du Trésor public.

C'est à ce titre qu'en mai 2012, l'ordonnateur national suppléant du FED avait signé un contrat avec l'entreprise SACOGI à l'issue d'un appel d'offre pour la réalisation du bâtiment qui abrite les salles publiques. Ce contrat s'est exécuté, mais le Fonds a connu des difficultés qu'ils ont pu surmonter et par la suite ils ont engagé une deuxième entreprise, EBCS, avec laquelle, ils ont signé un contrat pour l'achèvement de ces travaux. Ceux-ci ont commencé le 9 septembre 2019.

Avant la remise du bâtiment, les deux parties ont eu droit à une visite pour voir si tous les engagements de l'entreprise ont été respectés. Après la visite, il a été constaté qu'il n'y avait pas de réserve majeure; la remise officielle interviendra le 15 décembre prochain. Aimé Blaise Nitoumbi a remis symboliquement les clés du bâtiment à Albert Ngondo.

Le directeur général du Trésor public s'est dit heureux de réceptionner ce bâtiment. *«Il était temps d'avoir une salle d'archives parce que la direction générale du Trésor en manquait. Il nous reste le temps d'équiper ce bâtiment pour travailler dans de bonnes conditions»*, a-t-il dit.

Karl Rawert a exprimé sa satisfaction auprès des hommes responsables de la coopération de l'U.E et le Congo qui n'ont pas abandonné un bâtiment inachevé.

Le chef de coopération à l'U.E a demandé au directeur général du Trésor public de mobiliser les ressources nécessaires pour équiper la nouvelle salle construite.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

AGRICULTURE

Promouvoir le potentiel pour lutter contre la faim et la pauvreté

Sous la houlette de Josué Ndamba, la fondation Niosi poursuit sa série de conférences grand public. Le 20 novembre le tour est revenu à Jean Ngoko, agent du ministère de l'Agriculture d'animer la conférence sur le thème: *«Quelques principes pour réussir sans faille dans l'agriculture»*. C'était à l'Institut français du Congo (IFC).

Jean Ngoko

L'état de l'agriculture congolaise est dramatique, donc ne répond pas aux Objectifs de développement 1 et 2 qui visent à éradiquer la pauvreté et lutter contre la faim. A cela, toutes les parties prenantes sont invités à se mobiliser pour améliorer ce tableau. Dans cette optique Jean Ngoko, pratiquant de la terre et consultant ayant travaillé pour de nombreux projets sur la question pense qu'il faut au préalable définir des stratégies pour permettre véritablement un décollage conséquent.

D'emblée, le conférencier s'est interrogé sur comment l'agriculture congolaise a régressé alors qu'en 1962 elle occupait le 1er rang mondial au rendement arachide. Eu égard, Jean Ngoko propose quelques pistent de solutions. Pour lui, la réussite d'une activité agricole comme toute entreprise passe par l'étude de faisabilité. *«L'étude de faisabilité écrite ou non doit répondre aux aspects: d'où, quand et en quoi se résume l'idée de création d'entreprise, le statut foncier du domaine dans lequel s'exercera l'activité, la disponibilité technique des partenaires bien identifiés pour réaliser l'étude de faisabilité,... L'étude de faisabilité donne une garantie potentielle de la viabilité de l'activité»*, a-t-il dit et d'ajouter: *«Et, tant que nous serons incapables de le pratiquer, nous naviguerons à vie»*.

Le 2e principe c'est de commencer petitement et de préférence avec effort personnel, *«je commence mon jardin par exemple par deux plants, après cinq plants et ainsi de suite»*, a-t-il rappelé.

La notion de groupement est aussi capitale dans l'expansion d'une activité agricole. Pour l'orateur, on ne gagne que collectivement en agriculture, jamais individuellement. *«le Congolais très individualiste, c'est dur pour lui de décoller»*, déplore-t-il.

Le moi ou l'égo trempeur et l'appui. L'accompagnement externe est toujours important, 75% ou 100% de financement.

In fine, l'opérateur agricole doit entretenir ses relations avec son groupe, son partenaire pour qu'ensemble ils bénéficient de la réussite agricole qui de tout temps est à sa portée. Faire comme nous aimons toujours l'habitude, a-t-il souligné, ne garantit guerre l'essor.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

CLIMAT

Participer à la lutte par la préservation des forêts du Congo

Dans le but de tenir ses engagements dans la lutte contre les changements climatiques, le Congo a validé un document du Projet de réduction des émissions de CO2 issues des forêts en République du Congo (PREFOREST). L'atelier de validation de ce document s'est tenu le 29 novembre 2019 à Brazzaville. Les travaux ont été placés sous la direction de Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière Rosalie Matondo en présence de Suze Percy Filippini, représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Rosalie Matondo (Ph. d'arch)

Permettre au Congo de solliciter un financement au Fonds vert pour le climat en vue de contribuer à l'atténuation du changement climatique est le but visé par la validation du document du projet de réduction des émissions de CO2. C'est depuis 2016 que le ministère de l'Economie forestière, avec l'appui de la FAO développe le projet de réduction des émissions de CO2 issues des forêts du Congo (PREFOREST) dans cinq départements du Congo: les Plateaux, le Pool, la Bouenza, le Niari et le Kouilou. Ce projet structuré en quatre composantes, permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'augmenter la résilience des populations locales tout en assurant la durabilité des investissements dans les projets de foresterie, d'agroforesterie et d'agriculture.

Ce projet de réduction qui s'inscrit dans le cadre dans la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) intègre plusieurs secteurs, notamment à travers ses composantes: la planification de l'utilisation des ressources; l'aménagement du territoire et le renforcement des droits fonciers; le déploiement des systèmes climato-intelligents agroforestiers et forestier et le renforcement des structures nationales de financement, des capacités d'affaires et des chaines de valeur.

Photo de famille

Suze Percy Filippini a relevé que le changement climatique constitue une menace pour la sécurité alimentaire mondiale, le développement durable et l'éradication de la pauvreté. Les émissions de gaz à effet de serre découlant de l'activité humaine sont le principal facteur des changements climatiques observés. *«PREFOREST Congo s'intègre bel et bien dans l'axe prioritaire 3 du cadre programmatique pays portant sur le développement des stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et de la gestion durable de la biodiversité»*, a-t-elle déclaré.

«Le Congo serait parmi les premiers pays d'Afrique à présenter son projet au Fonds vert pour le climat. A ce jour seul 1% des pays africains ont bénéficié de ce financement. Ce projet à présenter au Fonds vert pour le climat, traduit dans les faits les CDN, démontrant ainsi la volonté de notre pays à réduire ses émissions de CO2, en plus de la Stratégie nationale REDD+», a indiqué Rosalie Matondo.

Jeannette Laure MAVOUNGOU
(Stagiaire)

REVUE DU PORTEFEUILLE

Les projets ont connu des faiblesses par manque de contrepartie congolaise

La revue de la performance du portefeuille des projets en cofinancement entre le Gouvernement et la Banque africaine de développement (BAD) a eu lieu à Brazzaville mercredi 27 novembre 2019. Les travaux ont été ouverts par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, gouverneur national de la BAD, en présence de son collègue, Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de Mohamed Tolba, chef de division de la région centre africaine de développement de la BAD, ainsi que d'Antoine Marie Sie Troye, économiste pays de la BAD au Congo.

De g à droite Mohamed Tolba, Leon Juste Ibombo, Ingrid Ebouka-Babackas et Antoine M Sie Traye

Cet exercice, qui a réuni des coordonnateurs de projets et des représentants des partenaires au développement, est un outil de bonne gouvernance pour s'atteler aux orientations de la promotion des valeurs de performance de l'action publique à travers une évaluation régulière du travail accompli. Au 30 septembre 2019, le portefeuille de la BAD au Congo a concerné six projets uniquement du secteur public, avec un total d'engagements estimés à 203,14 millions d'unité de compte, soit 276,94 millions de dollars américains. La répartition sectorielle de ce portefeuille indique une prédominance des infrastructures de transport évalué à 72 %, suivi des télécommunications à 5 %, de la gouvernance à 7 %, de l'énergie et du social. La dernière revue annuelle du portefeuille, qui a eu lieu en novembre 2018, avait indiqué que la performance de la Banque mondiale au Congo était jugée globalement satisfaisante avec une amélioration continue de la qualité de ce portefeuille.

L'objectif de cette stratégie est aligné sur le Plan national de développement (PND) 2018-2022. Il doit contribuer à la diversification et à la compétitivité de l'économie congolaise pour une croissance inclusive et durable et par conséquent résiliente aux effets de fluctuation des cours des hydrocarbures. Cette orientation stratégique est conforme aux objectifs de croissance inclusive et durable de la stratégie décennale 2013-2022 de la BAD, dont l'approche repose sur une vision transformatrice et de transition vers une économie dynamique. Le document de stratégie pays 2018-2022 s'articule autour de deux piliers complémentaires: promouvoir l'échelle de valeur agroindustrielle et renforcer le capital humain et la gouvernance.

L'assistance

Mme Ebouka-Babackas a rassuré que les recommandations retenues feront l'objet d'un suivi régulier pour une correction des faiblesses identifiées.

Mohamed Tolba, de son côté a confirmé: *«Nous réitérons l'engagement de la Banque à renforcer ses interventions en matière de renforcement des capacités nationales en vue d'atteindre les objectifs prioritaires du PND et contribuer à la lutte contre la pauvreté et généralement au développement du Congo».*

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Distribuer des moustiquaires imprégnées c'est bien, mais avoir un vaccin contre le paludisme, c'est mieux. La moustiquaire imprégnée est-elle un traitement pour une personne qui porte déjà le paludisme?

MMK le Simple (Pool-Kinkala)

GABON

Brice Alihanga rattrapé par l'opération anti-corruption

Alors qu'une vague d'arrestations touchait déjà les proches de Brice Laccruche Alihanga en novembre 2019, Julien Nkoghe Bekale, premier ministre du Gabon a indiqué que «le chef de l'Etat a décidé d'agir vite». Le limogeage du ministre Brice Laccruche, ex-chef de cabinet du président Ali Bongo Ondimba, est un signal qui donne un coup d'arrêt à son ascension politique.

Brice Laccruche Alihanga

Après avoir perdu son poste de directeur de cabinet du président de la République puis de ministre, Brice Laccruche Alihanga a été interpellé mardi 3 décembre 2019 à son domicile dans la matinée. La vaste opération anti-corruption lancée récemment dans le pays contre son entourage a rattrapé cet ancien tout-puissant directeur de cabinet du président.

Lundi 2 décembre, il avait déjà été écarté du ministère *«chargé du suivi de la stratégie des investissements humains et des objectifs de développement durable»*. Celui qui, il y a encore quelques semaines, avait considérablement irrité une bonne partie des caciques du pouvoir en menant, en l'absence d'Ali Bongo convalescent après un accident vasculaire cérébral (AVC), une tonitruante *«tournée républicaine»* dans tout le pays, avait été écarté de la présidence début novembre, après une manifeste amélioration de la santé et une reprise en main du pouvoir par le chef de l'Etat ou son entourage proche, selon les analystes.

Après que nombre des personnalités proches de lui ont été arrêtées, longuement interrogées par les enquêteurs, treize d'entre elles, incarcérées, Brice Laccruche Alihanga a fini lui aussi par être cueilli. Ainsi que quelques ministres considérés comme ses proches et limogés du gouvernement lundi soir, a fait savoir le procureur André Patrick Roponat. Il s'agit de Tony Ondo Mba, ex-ministre de l'Energie, Noël Mboumba, ex-ministre du Pétrole, Roger Owono Mba qui cumulait les ministères de l'Economie et des finances.

A rappeler que si, sans surprise, Brice Laccruche Alihanga a été limogé avec plusieurs ministres qui ont milité dans l'AJEV, son mouvement politique, le remaniement ministériel a profité à certaines personnes écartées du gouvernement lorsque Laccruche était devenu l'un des hommes les plus puissants du Gabon. C'est le cas de Lambert Nöel Matha. Il regagne ses fonctions de ministre d'Etat chargé de l'Intérieur. Pascal Houagni Ambouroué ancien ministre du pétrole est désormais en charge de l'Energie et des ressources hydrauliques. Enfin, Vincent de Paul Massassa s'est vu confier le ministère du Pétrole.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

SENEGAL

Hommage à Colette Senghor, épouse de l'ancien président

Ancienne première dame du Sénégal et veuve de l'ancien président Léopold Sédar Senghor, Colette Senghor, chantre de la négritude, est décédée le 18 novembre 2019 à l'âge de 93 ans dans la demeure familiale de Verson (Calvados) en France. Son inhumation a eu lieu le jeudi 28 novembre dernier au cimetière Bel-Air de Dakar, où elle repose désormais aux côtés de son défunt époux. Un dernier hommage lui a été rendu en présence du président Macky Sall.

Colette Senghor est une dame qui a joué un rôle important aux côtés de son époux. *«Muse»* et *«tendre campagne»*, elle a vu le jour le 20 novembre 1925 à Mouzay, issue d'une famille de vieille noblesse normande. Née Hubert, elle est devenue la seconde épouse de Léopold Sédar Senghor alors qu'il était député du Sénégal. La jeune femme est présentée au parlementaire africain peu après son divorce d'avec la Guyanaise Ginette Eboué, fille de Félix Eboué, ancien gouverneur du Tchad puis ancien gouverneur de l'Afrique équatoriale française (AEF).

Le président sénégalais qui a eu deux enfants en premières noces, qualifiera cette union de *«mariage par devoir»* par opposition à son mariage d'amour avec Colette, de 19 ans sa cadette. Leur mariage est célébré le 18 octobre 1957. De leur idylle naît l'année suivante un fils, Philippe, qui trouve la mort dans un accident de voiture au Sénégal, le 6 juin 1981. Dans le recueil de poèmes *«Lettres d'hivernage»*, Léopold Sédar Senghor évoque la douleur de la perte de son fils mais consacre aussi une large place à sa *«muse»* et *«tendre compagne»*.

A partir de 1960, pendant les années de présidence de son mari, Colette s'attache à ne prendre aucune position politique publique, se consacrant entièrement à ses productions poétiques. Quand Senghor quitte le pouvoir, le couple se retrouve fréquemment en Normandie, en France. Au décès de son époux en 2001 à Verson, Colette Senghor veille tout particulièrement sur la mémoire de son mari. Elle fait en sorte qu'une partie de ses archives soit conservée, notamment, au sein de la salle Djilor dans l'Espace Senghor à Verson.

Le couple Senghor

Poète et écrivain, son défunt époux Léopold Sédar Senghor a été un chantre de la négritude, mouvement pour la défense des valeurs culturelles du monde noir qu'il a fondé dans les années 1930 avec le Martiniquais Aimé Césaire et le Guyanais Léon-Gontran Damas. Agrégé de grammaire française, il a été le premier Africain membre de l'Académie française.

Alain-Patrick MASSAMBA

TCHAD

Le gouvernement dresse un bilan optimiste de l'état d'urgence

Les autorités tchadiennes ont dressé un bilan provisoire de l'état d'urgence, lors d'une réunion ministérielle et sécuritaire tenue à N'Djamena, le 30 novembre dernier. Celui-ci a été mis en place le 20 août 2019 et renouvelé par le vote de l'Assemblée nationale, pour faire face aux conflits intercommunautaires dans trois provinces de l'Est et du Nord du pays.

Kalzeubet Payimi Deubet

Le gouvernement se félicite de l'apaisement observé dans les trois provinces du pays concernées et rejette les accusations d'exactions des Organisations de défense des droits de l'homme. En indiquant que les conclusions de la situation de l'état d'urgence à mi-chemin seront transmises à l'Assemblée nationale.

Le travail des équipes de pacification a permis la saisie de près de 10 000 armes de tout calibre, et la fermeture de quatre sites d'orpaillage clandestins. Le bilan du gouvernement tchadien est dressé après trois mois d'état d'urgence dans le Sila, le Ouaddaï et le Tibesti. Mahamat Abali Salah, ministre de la Défense et de la sécurité publique souligne qu'*«un nombre très important d'armes ont été récupérées. Nous pensons que c'est positif»*.

Depuis que l'état d'urgence a été décrété, *«le nombre de conflits que nous recensons dans les différentes provinces concernées a baissé. Il faut signaler que cet état d'urgence a permis de restaurer l'autorité de l'Etat»*, a-t-il ajouté. Mais si le gouvernement se félicite des actions menées par les forces de défense, les Organisations des droits de l'homme dénoncent des arrestations arbitraires et les exactions des militaires.

Des fausses accusations pour Djimet Arabi, ministre de la Justice. *«On n'a pas encore été saisis d'états de violations et jusqu'à présent, la justice n'a pas enregistré de plaintes dans ce sens. Donc nous supposons que c'est des sensations que les réseaux sociaux sont en train de faire»*.

Si les autorités n'ont pas osé se prononcer sur l'arrêt de cet état d'urgence qui est censé prendre fin le 10 janvier prochain ou sur son éventuelle prolongation, elles ont néanmoins affirmé que des actions de désarmement pourraient être menées dans d'autres provinces du Tchad.

Alors que le gouvernement se satisfait de son bilan, une autre affaire fait du tôlé ces jours-ci au Tchad, celle de la garde à vue du secrétaire général de la présidence et ancien premier ministre, Kalzeubet Payimi Deubet. Il est soupçonné de complicité d'escroquerie, abus de fonction et tentative de détournement des deniers publics. Mais le parquet du Tchad a ajouté un autre grief: faux et usage de faux. Il a été interpellé le 1er décembre 2019 par l'Inspection générale d'Etat qui lui reproche d'avoir permis le paiement de 150 millions sur 200 à titre de dédommagement à un particulier exproprié il y a bientôt dix ans dans le cadre d'un projet de construction de viaducs à Ndjamena alors qu'il n'est pas le bénéficiaire légal.

Gaule D'AMBERT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Brazzaville du 15 Octobre 2019, enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Poto-Poto à Brazzaville, le 22 Octobre 2019 sous f°195/6, n° 1825, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

DENOMINATION SOCIALE: GREENEMPATH CONSULTING;

FORME SOCIALE: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

CAPITAL SOCIAL: UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts sociales de DIX MILLE (10 000) de Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, intégralement libérées;

SIEGE SOCIAL: 986, Avenue des 3 Martyrs, Plateau des 15 ans, Arrondissement n° 4 Moungali, Brazzaville, République du Congo;

OBJET SOCIAL: Le conseil en communication Corporate et RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises); l'accompagnement des acteurs du développement durable dans l'élaboration de contenus et programmes ciblés; le conseil en stratégie organisationnelle comprenant notamment l'accompagnement dans la conduite du changement, la médiation et la résolution de conflits internes dans toutes organisations; la prestation de services de coaching vie et santé, la réalisation de travaux d'édition, de révision et de traduction de contenus; l'offre de formations liées à l'objet social ainsi que toute opération ou prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

DUREE DE LA SOCIETE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

GERANT: Monsieur NGATSE Taddy Espoir, domicilié 100, rue Oboko, Ngamakosso, Arrondissement n° 6 Talangaï, Brazzaville, République du Congo;

DEPÔT AU GREFFE des pièces de constitution le 22 Novembre 2019.

IMMATRICULATION AU RCCM le 22 Novembre 2019 sous le n°CG-BZV-01-2019-B1300217.

***Pour avis,* le Gérant,**
Monsieur NGATSE Taddy Espoir.

COMMISSION DIOCESAINE DE MUSIQUE ET ARTS SACRES (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Augmenter la joie de chanter avec le cœur

A l'occasion de la solennité de la Sainte Cécile, patronne des musiciens, la Commission diocésaine de musique et arts sacrés (CDMAS), a organisé une récollection diocésaine d'entrer en Avent, le samedi 23 novembre 2019 à la paroisse Saint Paul de Madibou. Cette récollection a regroupé tous les groupes chantants (chorales, schola et amis des grégoriens), de l'archidiocèse de Brazzaville. L'ouverture de la récollection a débuté par la récitation du chapelet, présidée par l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, aumônier diocésain des chorales, dans l'église Saint Paul de Madibou.

Abbé Jonas Koudissa

Abbé Mathias C. Louhouamou

La chorale de la paroisse Saint Paul de Madibou

La récollection a été animée par le père Raphaël Bazebizonza, jésuite, sous le thème *«Chrétiens de Brazzaville, qu'as-tu fait de ton baptême?»* Le baptême, a-t-il dit, n'est pas un bijou que l'on porte, ni un diplôme à décorer le salon de la maison. Le baptême est un sacrement, un don, un talent de Dieu à exploiter pour porter des fruits. Le baptême a fait de nous des enfants de Dieu et le Seigneur nous envoie enseigner la Bonne Nouvelle du salut. Par le baptême, nous sommes les membres du Corps du Christ et formons une famille, une communauté. Choriste de Brazzaville, est ce que tu vis ton baptême dans la chorale, en famille ou en société? Par le baptême, le Seigneur nous a donné un talent à cultiver et à transformer la société. Le baptême nous conduit à la Sainteté. L'orateur a invité les choristes à chanter avec joie et à pratiquer l'apostolat dans la charité et l'amour.

Après cet exposé plein d'enseignements, les choristes ont participé à une messe animée par la chorale Saint Paul de Madibou, et présidée par l'abbé Jonas Koudissa, président de la CDMAS. Dans son homélie, il a exhorté les choristes à devenir chrétiens. Il a terminé en demandant à Sainte Cécile de leur augmenter la joie de chanter avec le cœur et de vivre ensemble pour transformer la société.

Les choristes ont vécu un moment de convivialité, de joie et de partage d'expériences tous azimuts. Cette récollection diocésaine leur a fait toucher du doigt la réalité de la communion fraternelle.

Xavier MPOUGALOGUI

CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINT JOSEPH DE CLUNY

Sœur Solange Lozi s'en est allée vers le Seigneur

De son vrai nom Lozi Marie Françoise, sœur Solange est née le 16 octobre 1936 à Mpangala (Mayama) de Semo Marie Albert et de Biyela Joséphine. Elle vient d'achever son pèlerinage terrestre, ce jeudi 5 décembre 2019 dans les premières heures de la matinée. Unique fille d'une famille de six enfants dont Emile Biayenda devenu prêtre, archevêque, 1er cardinal du Congo-Brazzaville (assassiné). Sœur Lozi Françoise «Sr Solange Lozi» entre dans la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny.

Dans la coutume Kongo, tous les enfants de sexe féminin étaient proposés au mariage dès leur jeune âge. C'est ce que la jeune Marie Françoise a subi comme loi ancestrale. Elle était donc fiancée, contrairement à sa volonté. Le grand Séminariste Emile Biayenda s'engagea à rembourser la dot au fiancé, avec l'aide reçue des Sœurs de Saint-Pierre Claver de Rome parce que le vœu de la famille n'épousait pas l'assentiment de la concernée. Il fit tout cela pour que sœur Marie Françoise ne soit pas perturbée dans sa formation religieuse au Noviciat. Le souci pour sa sœur fut constant. Le futur cardinal sentait ce que cette dernière vivait au fond d'elle. Emile Biayenda était et demeurait pour elle un soutien. C'est grâce à son frère qu'elle est restée heureuse dans sa vie de consacrée.

Emile Biayenda lui avait appris à faire confiance au Seigneur, à pardonner, à chercher toujours la réconciliation en cas de querelles. *«Je peux affirmer que mon frère n'a pas perdu son temps en me donnant de tels conseils. Aujourd'hui, je suis heureuse de mettre cela en pratique»*, nous avait-elle confié.

Grégoire YENGO DIATSANA

REMERCIEMENTS

Mme Christine Rosie EBAM, Directrice du Contrôle et de l'Audit auprès de la Fédération des MUCODEC, adresse ses sincères remerciements aux autorités départementales de la Sangha; à la vice-maire de la Commune de Ouesso; au Secrétariat permanent de l'UPADS; aux membres du bureau du Conseil des sages de la Sangha; à Mgr Yves Marie MONOT, evêque de Ouesso; au vicaire général et au Curé de la Cathédrale St Pierre Claver de Ouesso, ainsi qu'à tout le clergé; au Président de la Fédération des MUCODEC; au Directeur Général des MUCODEC; à toute l'équipe de la Direction du Contrôle et de l'Audit; à la Mutuelle Amis MUCODEC (MAM); aux collègues de la Direction Générale et autres entités ainsi que ceux des Caisses Locales MUCODEC; au groupe MBEA-MBEA; à tous les parents, amis et connaissances, pour le soutien multiforme et l'attention dont elle a été l'objet suite à la disparition tragique de son père, Placide Victor EBAM, décédé le vendredi 15 novembre 2019 à Ouesso.

L'inhumation a eu lieu le mardi 19 novembre 2019 au cimetière du Centre-Ville de Ouesso.

Que tous trouvent ici l'expression de sa profonde reconnaissance!

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-032

POSTE VACANT: AGENT DE SECURITE PRINCIPAL (SENIOR GUARD)

Grade - FSN-04
Contrat à durée indéterminée
DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 26 Novembre 019
DATE DE CLOTURE: 10 Décembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
• Avoir au moins finaliser le cursus scolaire primaire ou avoir fait une formation spéciale dans le domaine de la sécurité.
• Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3)
• Justifier d'au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité.

TACHES PRINCIPALES:s
Sous la supervision directe du Manager ou Superviseurs des Agents de Sécurité, le/la titulaire du poste exécutera une gamme complète des tâches pour l'ambassade des États-Unis et d'autres propriétés du gouvernement des États-Unis ou biens loués par celui-ci. Il/Elle interagit avec le personnel de l'ambassade et autres personnes, par téléphone et par radio, fait un contrôle sécurisé avant l'accès à l'ambassade des États-Unis à l'aide de mesures de sécurité techniques et physiques. Surveille les caméras de sécurité et les alarmes et répond aux urgences ou aux anomalies et les signale.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web: https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).
Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email : BrazzavilleHRjobs@state.gov)
N.B.: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.
Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

DGC
Diriger · Gérer
Communiquer

Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion

DGC, Etablissement Agréé sous le N°0016/MES-CAB. DGESUP- DAAC
Ouvre au titre de l'année Académique 2019- 2020 un Master en Comptabilité, Contrôle de Gestion, Audit(CCA).
Le Master CCA est un diplôme de niveau Bac+5 et permet aux futurs diplômés: - d'accéder directement à des postes de direction en comptabilité, contrôle de gestion, finances; audit interne; - d'intégrer le cursus de formation conduisant à l'expertise comptable, commissariat aux comptes.

Programme de formation:
Programme Français du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion(DSCG) et du diplôme supérieur de gestion et de comptabilité(DSGC) de l'Intec-Cnam.

Parcours de formation:
- Expertise &conseil; - Audit interne: - reporting et contrôle financier de groupe: - contrôle de gestion

Régimes d'études:
Les cours sont organisés en presentiel avec deux(2) regimes: - régime temps plein: formation initiale (jeunes licenciés); - régime en temps partiel: cours le soir (professionnels).

Les intervenants:
Un personnel enseignant de très haut niveau, justifiant le grade de Bac+8, composé de Docteurs en gestion et des experts comptables détenteurs de DEC (Diplôme d'expertise comptable)

Nos partenaires:
Académie de Nice(France),- Intec- Cnam(France)
- Cabinet Educ Nation consulting (Canada)
- Ecole supérieure de Management de Genève(-Suisse)

Rentrée académique: le 25 novembre 2019
Adresse: En face du lycée Victor Augagneur
Mail: pdinassa@gmail.com
Contact: 06 838 57 28/ 055234660/ 04 452 33 89

ANNONCE LEGALE

Modification de la dénomination sociale de la succursale «RK8 OFFSHORE AFRICA HOLDINGS Ltd», en date du vingt-deux octobre deux mille dix-neuf, il a été décidé le changement de la dénomination sociale de la succursale au Congo.

Dorénavant, la succursale installée au Congo aura pour dénomination sociale «RK-S8OFFSHORE CONGO». Cette modification a été effectuée en date du treize novembre deux mille dix-neuf, suite à laquelle il a été délivré un nouveau registre du commerce et du crédit mobilier à Pointe-Noire précisant ce changement.

Cette décision a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de maître Hugues Anicet Macaya-Balhou et a été enregistrée à Pointe-Noire, sous le numéro 19DA1432, le 13/11/2019.

DIOCÈSE DE POINTE-NOIRE

Session nationale du Renouveau Charismatique

Il s'est tenu, du 20 au 24 novembre 2019 à la cité Jérusalem, siège diocésain du Renouveau Charismatique de Pointe-Noire, la session nationale du Renouveau charismatique. Cette session a regroupé tous les diocèses du Congo, sauf le diocèse d'Owando qui n'a pas été présent, sous le thème: «Le Christ Roi de l'Univers te dit: ne pleure pas». Les enseignements, la prière et la méditation personnelle ont formé les participants à la démarche normale d'un membre du Renouveau. Une messe d'action grâce a été dite en clôture par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, et délégué épiscopal auprès du Renouveau Charismatique.

Les responsables de commissions et les prêtres animateurs autour de Mgr Portella

Ouverte dans la soirée du mercredi 20 novembre 2019 par une messe présidée par l'abbé Thierry Wilfried Dalembontsoni, aumônier national du Renouveau charismatique catholique du Congo, la session a consisté en plusieurs enseignements. Ils ont été donnés par l'aumônier national, le jeudi 21 novembre 2019, sur le thème du Jéricho, qui est: *«Le Christ Roi de l'Univers te dit: ne pleure pas»*. Car des chrétiens pleurent pour beaucoup de raisons: deuils, frustrations, conflits, rejet, etc. Il a invité les membres du Renouveaux à avoir une attitude bienveillante vis-à-vis des plus faibles.

De son côté, Joseph Maloumbi, chargé de l'évangélisation au niveau de la coordination nationale, est intervenu sur le sous-thème, *«Le prophète»*. Il a rappelé que le prophète édifie l'assemblée ou le peuple, car il exhorte et console. C'est aussi un ministère très important. Il a mis en garde les chrétiens contre les faux prophètes d'où la nécessité de discerner ce charisme. Cela ne justifie pas pour autant qu'on l'étouffe au cours des assemblées de prière; et tout groupe charismatique devrait aspirer à l'éclosion de ce charisme.

L'abbé Ghislain Mbenze est intervenu sur les charismes, notamment les langues, prophétie, connaissance, sagesse, discernement, foi, miracles et guérison. Il a souligné que c'est l'Esprit Saint qui donne ces charismes à qui il veut et quand il veut et ceux-ci sont exercés pour le bien de la communauté avec humilité.

Sur chacun de ces charismes des précisions ont été données; leur manifestation et la nécessaire disponibilité de la part de celui qui les reçoit et une vie de sainteté s'imposent pour ce dernier.

Mgr Portella a adressé au peuple de Dieu un vibrant message sur la *«Vie intérieure»*; il s'agit de la qualité de la relation que le chrétien doit avoir avec son Dieu. Il a également, donné l'exemple de Jésus Christ qui entretenait une relation d'intimité avec son père qui ne faisait rien qui ne soit venu du père. Le chrétien doit cultiver la vie de prière: il y a forcément une influence dans sa vie quotidienne.

Pendant la messe

Les activités de la semaine ont été clôturées par une veillée de prière dans la nuit du samedi 23 novembre 2019. Une messe a été célébrée au séminaire de Loango, en la paroisse Sacré-Cœur. Elle a été présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu le dimanche 24 novembre 2019, dimanche du Christ Roi de l'Univers.

Dans son homélie tirée de l'évangile de Saint Luc (Lc 23, 35-43), Mgr Louis Portella Mbuyu a invité le peuple de Dieu à être de ceux qui donne, car l'amour est la vocation innée et fondamentale de l'Homme.

«Jésus Christ est roi de l'univers, roi de tout. Mais cela lui est attribué après sa mort et sa résurrection. Mais tout d'abord qui est le roi? C'est Dieu, Dieu qui est le créateur du ciel et de la terre tout lui appartient. Quand on parle du royaume de Dieu, on parle de Dieu qui est amour. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. Jésus a exprimé cet amour en donnant sa vie pour chacun et chacune de nous, et l'amour ce n'est pas dominer mais l'amour c'est le service. Le Christ est roi et sachant que la force de l'amour est victorieuse de toutes autres forces dans le monde. Elle est victorieuse de toutes les forces du mal, puissances du monde et puissance de la mort. Nous sommes peuple du roi, en pardonnant, en manifestant la miséricorde. Christ est roi de l'Univers, parce qu'il a aimé jusqu'au bout et il n'y a pas de limite dans l'amour.», a indiqué Mgr Louis Portella Mbuyu.

La rencontre s'est déroulée dans une ambiance fraternelle, et le Comité national a remercié le diocèse de Pointe-Noire pour avoir abrité ces assises et félicité pour avoir été reçu dans le nouveau siège du Renouveau de Pointe-Noire. Remerciements particulièrement au père évêque, Mgr Miguel Angel Ollaverri, pour avoir accepté que cette rencontre se déroule dans le diocèse de Pointe-Noire et à Mgr Louis Portella Mbuyu pour sa disponibilité. Et merci aussi aux prêtres et aux aumôniers qui ont accompagné chaque délégation.

A noter que la prochaine session nationale se tiendra en 2021 à Impfondo.

Madocie Déogratias MONGO

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Clôture du colloque de la Jeunesse à Sainte-Madre Teresa de Calcuta de Ngamakosso

C'est la Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (CDPEJ), une structure ayant organisé le colloque sur l'enfance et la jeunesse, colloque auquel a été réserve un accueil chaleureux par les paroissiens, à l'occasion de la clôture de la seconde phase de ce colloque ouvert le 10 novembre 2019, à la paroisse cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Les organisateurs accompagnés des participants au colloque (Ph. Aimé Dorian Makiza)

Désormais, deux messes dominicales seront célébrées à la paroisse Sainte-Madre Teresa de Calcutta, de Ngamakosso, à 6h30, pour les adultes, et 10h30, pour les jeunes et les enfants. C'est au cours de la première messe, avant le rite de sortie, l'abbé Fred Béthel Mbemba-Makiza, administrateur paroissial a indiqué: *«…la date de ce dimanche, restera gravée dans les annales de l'histoire de cette paroisse… ».*

Le colloque s'est tenu sur le thème: *«Chrétien de Brazzaville, qu'as-tu fait de ton baptême?»* Il a été souligné que la CDPEJ est scindée en deux pôles. Il y a la partie Jeunesse présidée par l'abbé Urgel Éric Babika, administrateur de la paroisse cathédrale Sacré-Cœur et la partie Enfance, présidée par l'abbé Bertholin Bahoumina, administrateur de la paroisse Saint-Esprit de Moungali.

La cérémonie liturgique du dimanche 17 novembre, à 10h30, à Ngamakosso, a été célébrée par le vicaire paroissial, l'abbé Slanique-Mikhaël Nganga avec la concélébration des abbés Fred-Henri Bethel; Boris Kiessolo; Bertholin Bahoumina, Newman-Suijès Samba Dia Mbemba; du père Rodolphe Mboya; et l'abbé Fred Mbemba-Makiza. Le diacre Francky Kitilou, y a aussi concélébré.

Le mot de bienvenue a été lu par les Majorettes. La messe animée par la chorale paroissiale Saint-Jean Paul II a été mimée par les Elisa. Dominique-Maïgha Ngatsoua, née le 15 novembre 2017, est l'unique fillette, qui a reçu le baptême au cours de cette célébration eucharistique.

«Les Majorettes», sont une création de l'abbé Fred Mbemba-Makiza, elles ont fait le récit de la sainte patronne de leur paroisse dont la fête patronale est célébrée le 5 septembre de chaque année.

La partie culturelle a été ouverte par le modérateur Yvon Dioulou, qui a présenté les deux conférenciers. Il s'agit de: l'abbé Newman-Suijès Samba dia Mbemba, vicaire de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, ayant abordé la thématique: *«Etre-disciple missionnaire à l'ère du numérique»* et *«Le numérique, une chance pour l'annonce de l'Evangile aujourd'hui»* par père Lucas Onana, aumônier diocésain des étudiants de Brazzaville. Ils ont, tour à tour, répondu aux questions qui leur ont été posées par l'auditoire réuni dans la nef de la chapelle. S'en est suivie une prestation de l'artiste Mif Memac Debalacrac dans un style hip-hop, beaucoup plus céleste.

La cour de la paroisse a servi de cadre au repas offert aux fidèles chrétiens, qui ont participé aux manifestations.

A la paroisse Sainte-Madre Teresa de Calcutta, les enfants scandent: *«…Sainte-Madre, la meilleure est pour l'avenir».* Elle est l'une des paroisses du doyenné: Jean-Marie Grivaz, qui a pour curé-doyen l'abbé Bogdan Piotrowski, curé de la paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde. Elle est située sur les bords de la colline de Ngamakosso, au quartier 68, dans le 6e arrondissement, Talangaï. C'était une paroisse annexe de la paroisse Saint-Joseph (Tout pour le peuple), dont la concession est actuellement de 9 parcelles et fut acquise par le rev. père Jean-Marie Grivaz, en 1985. L'actuel archevêque de Brazzaville y a implanté la croix du missionnaire en 2007.

Aimé Dorian MAKIZA

DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT-A-

«Convertissez-vous, car le Royaume des Cieux est tout proche»

***Textes**: Is 11, 1-10; Ps 71(72); Rm 15, 4-9; Mt 3, 1-12*

Chers Frères et Sœurs,

Dimanche dernier, Jésus nous parlait de sa venue. Il est venu, il vient, il viendra. Et comme sa venue a un caractère inopiné, Jésus nous invitait à la vigilance et par conséquent à être toujours prêts. Cela résonnait comme une consigne de route pour bien commencer et bien vivre le temps de l'Avent. Néanmoins, la venue de Jésus-Messie a été annoncée par plusieurs prophètes, parmi ceux-ci Isaïe.

En effet, dans la première lecture de ce deuxième dimanche de l'Avent de l'année liturgique A, Isaïe prophétise qu'*«un rameau sortira de la souche de Jessé, père de David, un rejeton jaillira de ses racines»*. A la lumière de cette prophétie d'Isaïe, nous comprenons que le peuple d'Israël traversait une décadence à tous les niveaux, et Isaïe, en qualité de guetteur pour la maison d'Israël, doit, au nom du Seigneur, redonner l'espérance à la nation sainte, en lui promettant un roi-modèle à la manière de David qui, jusqu'ici, est considéré comme le paradigme incontournable de la royauté, un roi qui devait faire renaître Israël de ses cendres comme le phénix.

En promettant ce roi-modèle à la manière de David, Isaïe trace son portrait-robot du fait que *«sur lui reposera l'Esprit du Seigneur: esprit de sagesse et de discernement, esprit de conseil et de force, esprit de connaissance et de crainte du Seigneur – qui lui inspirera la crainte du Seigneur».* Isaïe insiste sur la crainte du Seigneur qui est, selon les Ecritures, le commencement de la sagesse (Ps 111, 10). Ainsi, le rameau qui sortira de la souche de Jessé aura une crainte prononcée du Seigneur qui l'établira dans une attitude filiale, de confiance et d'obéissance inconditionnelle envers son Dieu à telle enseigne qu'avec lui et grâce à lui *«le loup habitera avec l'agneau, le léopard se couchera près du chevreau, le veau et le lionceau seront nourris ensemble, un petit garçon les conduira. (…) Le nourrisson s'amusera sur le nid du cobra; sur le trou de la vipère, l'enfant étendra la main».*

Loin d'être une utopie biscornue, Isaïe veut tout simplement nous dire que le rejeton de David va rétablir l'harmonie et la convivialité universelles, le mal sous toutes ses formes sera éradiqué. Comme nous l'avons suivi dimanche dernier, toujours avec Isaïe, *«jamais nation contre nation ne lèvera l'épée; ils n'apprendront plus la guerre»*. Il en résulte qu'il n'y aura plus de mal ni de corruption. Nous baignerons ainsi dans un ciel nouveau et une terre nouvelle où résidera la justice (Ap 21, 1-8).

Par ailleurs, tout ce portrait-robot peint par Isaïe, pour le rameau qui sortira de la souche de Jessé, se révèlera parfaitement en Jésus-Christ, fils de David. Aussi, de la même manière que «la racine de Jessé sera dressée comme un étendard pour les peuples, les nations la chercheront, et la gloire sera sa demeure», le Christ Jésus dira plus tard *«Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai à moi tous les hommes»* (Jn 12, 32). Il va sans dire que *«tout ce qui a été écrit à l'avance dans les livres saints l'a été pour nous instruire, afin que, grâce à la persévérance et au réconfort des Ecritures, nous ayons l'espérance»* comme le croit et l'enseigne fortement saint Paul dans la deuxième lecture de ce dimanche.

De tout ce qui précède, nous retenons que le Messie qui est venu, qui vient et qui viendra, est un rameau qui sortira de la souche de Jessé, un fils de David, et ce rameau est bel et bien Jésus-Christ. D'ailleurs, dans les Evangiles, Matthieu commence son récit par la généalogie de Jésus pour nous montrer qu'il est de la descendance davidique de par son père Joseph, gardien du Rédempteur. Et même, plusieurs personnes, dans les Evangiles, comme l'aveugle Bartimée, supplient Jésus en ces termes: *«Jésus, Fils de David, aie pitié de moi»* (Mc 10, 47). Le jour des rameaux, il est accueilli par la foule en liesse qui après exigera sa condamnation: *«Hosanna au Fils de David»* (Mt 21, 9-15). Oui, il est vrai Jésus est Fils de David. Cependant, pour accueillir dignement ce Fils de David qui vient, Jean le Baptiste, dans l'Evangile de ce dimanche, nous invite à la metanoia, à la conversion profonde et radicale: *«Convertissez-vous, car le Royaume des cieux est tout proche».* Jean le Baptiste nous invite à la conversion au regard de la proximité du Royaume des cieux. Or, ce Royaume, loin d'être un lieu géographique, est un état d'âme mieux, une personne, Jésus-Christ. Jésus-Christ, comme le disait Origène, est l'autobasileia, le Royaume de Dieu en personne. En n'acceptant la conversion, on le laisse vivre en nous et autour de nous. Or, la conversion n'est pas un trophée reçu au baptême mais une dynamique sotériologique. C'est au jour le jour que l'on doit se convertir avec la grâce du Seigneur pour avoir part au salut éternel. Aussi, il ne nous faut pas ramener la conversion aux calendes grecques car, comme dit l'adage, *«Qui remet à demain, trouve malheur en chemin»*. Ensuite, ne braquons pas les canaux sur les autres pour qu'ils se convertissent en leur donnant des leçons de morale, mais que chacun se décide, Dieu aidant, à marcher résolument sur le chemin de la conversion, en toute simplicité et humilité de cœur, pour faire gagner plusieurs âmes au Christ car, comme le disait si bien Elisabeth Leseur: *«Toute âme qui s'élève, élève le monde»*. Dès lors, décidons-nous de nous convertir car, vouloir c'est pouvoir avec la grâce de Dieu.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUAMOU
Vicaire à Saint Augustin de la Tsiémé

Avis de réunion

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), invite tous les responsables des Commissions épiscopales à prendre part à la réunion et à la récollection du temps de l'Avent du mercredi 11 décembre 2019, à 15h 30, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO). L'ordre du jour sera communiqué séance tenante.

La présence de tous est vivement souhaitée.
Cordiale bienvenue!

DÉPARTEMENT DU POOL

Le relèvement communautaire, une priorité pour renforcer la paix

Le Projet d'appui à la promotion des moyens de subsistances durables (PASD) dans le département du Pool a tenu la première session de son comité de pilotage le 27 novembre 2019, à Brazzaville, sous les auspices du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants Euloge Landry Kolelas qui en a ouvert les travaux.

Euloge Landry Kolelas

Financé par la Banque mondiale à travers le fonds japonais de développement social, au titre de don au Congo, précisément pour le département du Pool, partie du pays qui a connu ces vingt dernières années des crises à répétition, le PASD a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'accès aux moyens de subsistances durables dans les communautés cibles du département. D'un coût global d'1 milliards 512 millions de F.CFA, il s'étendra en 36 mois. Il est mis en œuvre dans trois districts: Goma Tsé-Tsé (Koubola et Linzolo), Kinkala (Yalavounga et Yangui) et Mindouli (Missafou et Matensama).

Trois composantes constituent le projet: la première, stimuler l'amélioration des moyens de subsistance; la deuxième, promouvoir l'utilisation de l'énergie, avec un accent sur les usages domestiques et productifs, la gestion, l'administration, le suivi et l'évaluation du projet, et la troisième, diffuser des connaissances.

Concrètement, il s'agit d'apporter un appui multiforme aux ménages pauvres, aux groupes des femmes et des jeunes organisés en coopératives agropastorales permettant d'améliorer leurs rendements et revenus. Le projet aidera 192 groupes dont 180 groupes de femmes et 12 groupes de jeunes. Il fournira une aide directe à 1.920 bénéficiaires et une autre indirecte à 9.600 bénéficiaires.

Les membres du comité avec le haut commissaire

Landry Kolélas remerciant le Japon pour le don qui, selon lui consolide les relations bilatérales entre les deux Etats, pense que le PASD, projet pilote, vient contribuer aux initiatives de relèvement communautaire et au renforcement du processus de pacification. La réussite de la mise en œuvre de ce projet permettra non seulement son extension à d'autres communautés mais également la mobilisation d'autres partenaires potentiels. *«Le comité de pilotage a la lourde responsabilité de veiller à la bonne exécution du projet, afin d'en maximiser les résultats. Notre rôle est de proposer des mécanismes susceptibles d'atteindre les résultats escomptés»*, a-t-il indiqué à l'ouverture de la session.

Les membres du comité issus de plusieurs départements ministériels ont approuvé le rapport d'activités de l'année en cours, les plans de travail et budgets annuels 2019 et 2020 et le plan d'action 2019-2020. Leurs suggestions, a relevé le haut-commissaire, constitueront des recommandations qui seront traduites en orientations nécessaires attendues tant par les partenaires que le Gouvernement, pour la bonne mise en œuvre du projet.

Espérancia MBOSSA-OKANDZE

EGLISE EVANGÉLIQUE DU CONGO

Lutte contre les violences basées sur le genre

Les violences à l'Eglise évangélique du Congo et dans les familles: tous ne sont pas coupables, mais tous responsables.» C'est le thème choisi pour la 2e édition de la Semaine synodale de lutte contre les violences basées sur le genre, qui a eu lieu du 21 au 24 novembre 2019 à la paroisse Temple du Centenaire ainsi que dans toutes les paroisses et annexes de Brazaville.Le but était de sensibiliser les fidèles de l'EEC à ne pas être violents, conscientiser les familles sur les conséquences du silence sur toutes formes de violences afin de les aider à être de ceux qui luttent pour la paix et la joie dans les foyers ,le ministère et même dans le monde du travail. *«Les violences basées sur le genre ne sont pas spécifiquement liées aux femmes, mais chacun de nous est concerné, hommes, femmes, enfants. Ces violences sont récurrentes dans la société congolaise et même dans l'Eglise»*, a dit pasteur Cyril Siasia Banzouzi.

Les fidèles pendant le culte clôturant la semaine synodale

Officié par la diaconesse Pauline Bandio, le culte d'ouverture a connu la participation de tous les groupes de la paroisse. Le pasteur Roland Patrick Pompa, pasteur responsable de la paroisse, a prêché la parole de Dieu contenue dans 1corinthiens12:26-27 en référence au thème général de la retraite. Le prédicateur a exhorté les fidèles à vivre dans la fraternité, car nous sommes un aux yeux de Dieu. Il a aussi parlé de la nature des violences: physiques, psychologiques, verbales et économiques. Ces violences se manifestent sous plusieurs formes comme l'inceste, le viol, les mariages précoces et arrangés, le harcèlement et l'intimidation et la prostitution forcée. Certains mineurs sont exposés à ces violences et ne vivent pas leur enfance, a-t-il ajouté.

Tout au long de la retraite, deux sous thèmes ont été développés sous forme d'exposés-débat:Le mutisme de l'Eglise, complice des violences (Genèse 34:1-7) et les violences conjugales et intrafamiliales: la loi du silence détruit les membres de la famille (lévitique 20:17-27). La violence porte atteinte à l'intégrité physique, émotionnelle et psychologique de la victime. Les actes de violences psychologiques et physiques commis par les membres posent la question du mal quelle que soit leur fonction (Génese6:11, Ec:4-1).C'est pourquoi l'Eglise devrait voir la question de violence envers la femme; il faut dénoncer et condamner. Car ces actes bafouent l'image de Dieu, offensent le corps du Christ dans la personne affectée: femme, homme, fille, garçon. les conséquences de ces actes impactent au plan mental (repliement sur soi, ressentiment de colère, haine, dépression,...), plan médical (traumatisme physique, décès, troubles gynécologiques,...), plan social (isolement, difficultés relationnelles,...). Des moments de prière et d'intercession ont soutenu cette retraite.

Au culte de clôture, près de 7000 personnes sont venues et ont suivi le thème: *«la violence détruit les vies humaines et l'Eglise»*, tiré de Ezéchiel 45:9-10.Le culte a été officié par le pasteur Sylvain Ndolo, et le pasteur Cyril Siasia Banzouzi a donné la prédication au cours de laquelle il a dit: *«les violences psychologiques détruisent plus que les violences physiques. Et même dans l'Eglise, les paroissiens se divisent à cause de cela. Le rejet aussi est une forme de violence, cas de Joseph rejeté par ses frères. Dans les couples, la violence se caractérise par l'ingratitude envers l'autre et l'autosuffisance de l'homme.» «En tant qu'enfant de Dieu, nous devons nous pardonner mutuellement et supporter le tempérament de l'autre.»*

A noter qu'en prélude à cet événement, un atelier de vulgarisation de la politique de mise en œuvre du combat contre les violences faites aux femmes avait été organisé le 8 novembre dernier toujours à la paroisse Temple du Centenaire à la suite d'une série d'activités qui avaient commencé dans trois consistoires: Nkayi (19 mai), Dolisie (26 mai), et Kolo (6 juin).pour exhorter les ecclésiastiques et les laïcs à tous les niveaux sur les enjeux de la politique ainsi que sa mise en œuvre dans l'Eglise. La première édition de la Semaine synodale a eu lieu le 25 novembre 2018, à la paroisse Tié-Tié de Pointe-Noire.

Vitia KOUTIA
(Stagiaire)

FAWE-CONGO

Les filles invitées à se responsabiliser

La journée internationale de l'élimination des violences à l'égard des femmes est célébrée le 25 novembre de chaque année. L'édition 2019 a eu pour thème: «oranger le monde: La génération égalité s'oppose au viol». A Brazzaville, la journée a donné lieu à un échange entre les membres du Forum des éducatrices africaines antenne du Congo (FAWE) et une centaine d'élèves du collège Antonio Agostino Neto de Talangaï.

Vue des élèves

Organisée conjointement avec l'UNICEF, cette rencontre visait la sensibilisation des jeunes filles aux différents types de violences dont elles peuvent être victimes. Trois thèmes ont soutenu ce moment de partage: les menstruations, les grossesses précoces, les violences basées sur le genre. Pour Jeanine Mongo, élève en classe de 3e, *«nous sommes tous égaux, hommes et femmes. Il n'est pas rare de constater que les filles font parfois de meilleures moyennes en classe que les garçons. J'ai appris comment calculer mes règles, cela va m'aider à mieux connaitre mon cycle, éviter les grossesses précoces pour garantir mon avenir».*

Les filles victimes de violences souffrent de honte, de solitude et de culpabilité. Certaines jeunes filles quittent l'école pour une grossesse, un viol ou un harcèlement. Selon Fulbert Mouyenga, élève en classe de 3e *«les filles doivent se consacrer entièrement à leurs études. Eviter des vêtements provocateurs. Les hommes ne doivent pas considérer les femmes comme des êtres inférieurs, car elles peuvent aussi être les cadres dans la société».*

Le forum des éducatrices africaines, dont la vision première est de promouvoir l'éducation des filles pour le développement a installé des clubs de réflexion dans quinze établissements de Brazzaville. Ce pour offrir aux élèves un cadre d'échange sur les sujets qui les concernent, afin de les responsabiliser.

«Pour avoir zéro viol, nous devons éduquer autant les garçons que les filles. Une sensibilisation plus forte à l'endroit des filles, leur donner les outils nécessaires en vue de les aider à se mettre à l'abri du viol. La fille doit travailler dur pour achever ses études et être à mesure de se prendre en charge», a recommandé Honorine Kaya coordonnatrice du FAWE Congo.

Cette sensibilisation s'est poursuivie au collège d'enseignement général Liberté et au lycée Thomas Sankara. La journée internationale de l'élimination des violences à l'égard des femmes a été instituée le 17 décembre 1999 lors de l'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Jeannette Laure MAVOUNGOU
(stagiaire)

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

Un militaire aux arrêts pour détention illégale d'un mandrill

Grâce au concours du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF) et des éléments de la Gendarmerie nationale, des agents de la direction départementale de l'Economie forestière de la Sangha ont interpellé le 28 novembre 2019, à Ouesso, un militaire des Forces armées congolaises (FAC). Muni d'un faux permis, il détenait de manière illégale depuis plus de deux ans un mandrill, une espèce animale intégralement protégée par la loi au Congo.

Le jeune mandrill confisqué

Le jeune mandrill confisqué a été confié aux professionnels des grands singes de la Réserve de Tchimpounga soutenue par l'Institut Jane Goodall. Il recevra des soins appropriés jusqu'à ce qu'il recouvre la liberté.

Le mandrill est une espèce de primates vivant dans les grands espaces forestiers. Au Congo, il est protégé depuis 2011 par l'arrêté n°6075/MDDEFE /CAB du 9 avril. On le trouve dans le sud du Cameroun, au Gabon, en Guinée équatoriale et plus rarement en République du Congo. Classé animal vulnérable par l'Union internationale de la conservation de la Nature, il figure dans la catégorie la plus menacée de disparition suivant l'Annexe I de la CITES. Il est principalement menacé par le trafic, l'extension des cultures et la disparition de son habitat originel de façon plus large à cause de la déforestation. Le mandrill se nourrit essentiellement de fruits sauvages et d'insectes.

Les animaux sauvages ne sont pas un moyen de divertissement et ne devraient aucunement être des animaux de compagnie. La cause? Ils peuvent être porteurs de maladies contagieuses à l'homme et vice versa. Aussi est-il important de ne pas abattre, blesser ou détenir ce genre d'animaux. Le mandrill détenu en plein centre-ville de Ouesso a subi deux ans de calvaire, contraint et forcé à rester en captivité, alors que dans la nature il aurait pu s'émanciper sur des milliers de kilomètres.

V.M.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Célébration du premier anniversaire du Musée Cercle africain, rénové avec l'appui de Eni Congo

Fruit d'un accord particulier relatif aux projets socio d'intérêts publics conclu entre l'état congolais et les sociétés pétrolières, en particulier Eni-Congo comme opérateur, le Musée Cercle africain a commémoré le 3 décembre 2019 son premier anniversaire. A cette occasion, une ''journée portes ouvertes'' a été organisée au profit des visiteurs particuliers et aussi institutionnels, permettant ainsi à un plus large public de connaître le riche patrimoine historique et culturel de ce musée.

Le bâtiment du Musée Cercle africain rénové

Situé quasiment en face du petit marché dit de la frontière, non loin du célèbre rond-point Lumumba, on se souvient que le Musée Cercle africain fut inauguré le 3 décembre 2018 par les Ministres Jean-Marc Thystère-Tchicaya, en charge des Hydrocarbures, et Dieudonné Moyongo, de la Culture et des arts. Aux côtés desquels se trouvaient Marco Rotondi, directeur général de Eni Congo, et Martin Deffontaines, Total E&P Congo, en présence de Vincenzo Fazzino, le représentant-résident de l'UNESCO au Congo. *«A travers ce partenariat avec l'état Congolais, les deux sociétés pétrolières contribuent à la sauvegarde de la promotion de la culture et au développement du patrimoine artistique et historique du peuple Congolais»* avait déclaré M. Vincenzo Fazzino lors de cette inauguration.

L'ouvrage est composé d'un bâtiment principal modulable abritant un espace scénique, une salle d'exposition permanente d'objets d'art, des coursives d'expositions photographiques, des bureaux, des sanitaires et une vaste terrasse. En annexe il y a un bâtiment abritant une modeste salle de cinéma, et un local technique. L'ensemble compte aussi d'autres commodités. Soit un investissement d'environ 500 millions de frs cfa. Il avait été livré avec équipement et mobilier et remis à l'état congolais pour sa gestion, à travers une Fondation Musée Cercle africain créée à cet effet et présidée par le député-maire de la ville de Pointe-Noire. Entendu que Eni Congo continue à soutenir son fonctionnement sous diverses formes.

Principale salle d'exposition

Des étudiants en viste au Musée

Samuel Mabanza, le conservateur du Musée Cercle africain, a saisi cette opportunité de la célébration du premier anniversaire pour dresser un bilan provisoire de son fonctionnement ''je peux affirmer que le bilan de cette première année d'existence est positif, dans ce sens que nous avons comptabilisé environ 6975 visiteurs dont 4.000 étudiants et élèves. Pour une première année, je crois que c'est satisfaisant.

Vous constatez que ce sont beaucoup plus des étudiants qui viennent visiter ce musée. Certes on aurait souhaité beaucoup plus d'adultes, mais le Musée est une institution du patrimoine, c'est-à-dire de quelque chose qu'on transmet à la nouvelle génération, aux jeunes ou aux étrangers pour qu'ils s'approprient notre tradition, notre culture, notre histoire. C'est donc normal qu'il y ait beaucoup plus de jeunes, des chercheurs, etc.'' dit le conservateur

galerie exposition de tableaux de peinture

En effet, le visiteur du Musée Cercle africain peut y trouver divers objets d'art, notamment de la sculpture, des masques, l'histoire illustrée (exposition photographique permanente) de la ville de Pointe-Noire, des écrits de personnalités, etc. Et dans la galerie, on ne peut qu'être émerveillé devant l'exposition regroupant de nombreux tableaux, œuvres d'art signés par les peintres les plus célèbres de la localité. Une exposition-vente permanente. Noellie Bamana, une visiteuse apprécie : je suis contente de la qualité des objets exposés ici, et surtout très émerveillée de découvrir ce qu'était la ville de Pointe-Noire à travers des images photographiques. Des illustrations de près de 80 ans pour certaines. C'est vraiment merveilleux ! '' Dit-elle.

Dans le but d'ouvrir le Musée à tous les publics, Samuel Mabanza le conservateur envisage d'enrichir davantage la nature des objets en exposition. ''Nous avons quelques insuffisance en objets retraçant le mode de vie ancestrale. Il nous manque par exemple des pièces des métiers de l'artisanat. La collecte est imminente sur les objets de la pêche et la chasse traditionnelle…''

Pour la promotion de la culture

Par ailleurs, le Musée Cercle africain s'est récemment engagé dans des activités de promotion des artistes. C'est ainsi que s'était tenue en ce lieu la première édition du Salon de la peinture au Congo. Un calendrier culturel permet à chaque artiste-peintre inscrit d'exposer pendant un temps donné ses œuvres. C'est dans cet élan que sera organisé le 12 décembre 2019 la deuxième édition du salon de la peinture qui va regrouper 34 artistes peintres. De même, certains artistes musiciens sont inscrits dans ce calendrier.

Toutes ces activités sont possibles grâce, entre autres, à l'appui d'Eni Congo qui, depuis que le Musée est ouvert ne cesse d'apporter son appui.

Construit en 1950 sous la colonisation, le bâtiment du Cercle africain fut un lieu de rencontre, d'échange et de partage de l'élite africaine de Pointe-Noire. Après l'accession à l'indépendance, il abritait le tribunal de grande instance et ensuite de cercle culturel. Hélas, il était tombé en ruine faute d'entretien au cours de la décennie 80.

Récupéré par le Conseil municipal de la ville de Pointe-Noire en 2012, le bâtiment a été rénové et transformé en un cadre de conservation culturelle de la mémoire historique de la ville. Ainsi, le 20 avril 2017 avait eu lieu la pose de la première pierre pour la réhabilitation et la modernisation de ce bâtiment devenu Musée Cercle africain et espace polyvalent, sur financement des sociétés pétrolières, Eni Congo qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage et Total E&P Congo.

PNLT-Congo

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Avis de Recrutement: d'un(e) Assistant(e) Technique pour la gestion des cas TB-MR

Le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) conjointement avec la Croix-Rouge française; procède au recrutement d'un(e) assistant(e) technique pour la gestion des cas TB-MR en vue d'appuyer le programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) en termes de ressources humaines afin d'améliorer les résultats programmatiques, élaborer les documents stratégiques et accompagner les équipes terrain agissant dans le cadre du projet *«d'appui à la prise en charge du VIH-Sida de la Tuberculose (TB) et le Paludisme en République du Congo».*

Liens hiérarchiques et fonctionnels: l'assistant/e technique pour la gestion des cas TB-MR, est sous la responsabilité directe du Chef du PNLT. Il (elle) travaille en lien fonctionnel avec le responsable de suivi et évaluation, le responsable GAS PNLT et l'assistant/e TB MR
Lieu d'affectation: Brazzaville, dans les locaux du PNLT, avec possibles déplacements à l'intérieur du pays
Durée du contrat: 12 mois (une année) renouvelable selon disponibilité de financement
Statut: Salarié du PNLT à temps plein

Objectif principal:
Fournir un appui technique au PNLT afin de renforcer la prévention, le dépistage et la prise en charge de la TB pharmaco résistante,
Tâches et Responsabilités principales
• Contribuer à l'élaboration du Plan Stratégique National de la Tuberculose, notamment pour la composante TB-MR;
• Contribuer à l'actualisation du guide technique de la TB MR précisant les étapes clef du dépistage, le déroulé des supervisions des CTA et le monitoring des patients sous traitement en accord avec les nouvelles directives de l'OMS, conjointement avec les assistants/es techniques TB-VIH et chargé/e de programme;
• Contribuer à l'élaboration d'un plan pour le dépistage actif des cas manquants TB, TB MR conjointement avec les assistant/es techniques TB MR et chargé/e de programme;
• Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de décentralisation de la prise en charge de la TB, et TB MR conjointement avec les assistants /es techniques TB -VIH et le /la chargée de programme;
• Contribuer à l'élaboration de la cartographie des nouveaux CDT et des prestataires privés éligibles pour l'extension de la couverture des soins liés à la TB MR
• Participer à l'élaboration d'un plan pour la pharmacovigilance et la DSM conjointement avec les assistants/es techniques TB-VIH et le (la) chargé/e de programme;
• Participer aux séances de recyclage sur le dépistage et la prise en charge de la TB MR dans les trois (3) pôles GeneXpert (Brazzaville; Pointe-Noire et Owando) conjointement avec des assistants techniques internationaux TB MR et Labo TB;
• Réaliser des supervisions mensuelles dans les pôles GeneXpert pour veiller à la qualité de la prise en charge;
• Participer à l'élaboration et/ou à la mise à jour des normes nationales de la collecte et transport des crachats des patients TB MR conjointement avec les assistants/es techniques internationaux TB MR et Labo TB
• Elaborer un plan d'action et contribuer à la maintenance de la base de données des patients TB MR suivis;
• Assurer des missions de supervision de s'assurer de la qualité de la prise en dans les structures de prise en charge et du suivi des patients dans les structures de prise en charge;
• Appuyer le pharmacien dans la planification des commandes et plan de distribution afin de garantir la disponibilité des produits de santé et autres produits non pharmaceutiques dans les sites de prise en charge.
• Entretenir une collaboration franche avec le responsable laboratoire du PNLT afin de s'assurer, à travers les mission de suivi de performance de la microscope (Īzeh et Auramide) au niveau du réseau des laboratoires des CDT et la réalisation au niveau du LNR TB des analyses TB poussées liées à l'isolement des souches de mycobactéries et des tests de sensibilité aux antituberculeux sur milieu solide, dans le milieu liquide et sur les nouveaux outils génotypiques tels que LPA et le séquençage;
• Accompagner le consultant international TB MR dans les formations et transfert de compétence aux cadres locaux du PNLT concernant la gestion programmatique de la TB MR

Niveau d'études et expérience exigée.
• Etre docteur/e en médecine et /ou titulaire d'une formation en Santé Publique, et dans le domaine de la lutte contre la tuberculose en général et dans la prise en charge médicale des patients tuberculeux et co- infectés VIH/TB ; avoir au moins 3ans d'expérience dans le domaine de la prise en charge de la TB et plus particulièrement de la TB-MR.

Autres qualités requises:
• Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel
• Avoir des compétences avérées en matière de représentation, de prise de parole en public; bonne qualité rédactionnelle; Bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit ; Maîtriser les outils Microsoft du pack Office, des outils de création de base de données, des outils d'analyses statistiques et de programmation, des outils de gestion des références bibliographiques; Etre disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du Pays.

Personnalité:
Très bon esprit d'analyse, de synthèse, d'écoute, de travailler en équipe, organisé et rigoureux.
Le dossier de candidature devra comprendre un CV, une lettre de motivation. Les originaux du(des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement.

Les dossiers de candidature sont à envoyer par e-mail aux adresses:
franckokemba@gmail.com et coprog-congo.frc@croix-rouge.fr au plus tard le vendredi, 20 décembre 2019 à 16h30.

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Les dossiers ne doivent pas être constitués par les originaux des différents documents demandés. Seuls les candidats sélectionnés pour un test seront contactés. Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Brazzaville, le 05 décembre 2019

Pius RAMAZANI
Coordinateur Ressources Humaine

PNLT-Congo

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Avis de Recrutement: d'un(e) Assistant(e) Technique pour la gestion des CAS TB-VIH

Le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) conjointement avec la Croix-Rouge française; procède au recrutement d'un(e) assistant(e) technique chargé(e) pour la gestion des cas TB-VIH, en vue d'appuyer le programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) en termes de ressources humaines afin d'améliorer les résultats programmatiques, élaborer les documents stratégiques et accompagner les équipes terrain agissant dans le cadre du projet «d'appui à la prise en charge du VIH-Sida de la Tuberculose (TB) et le Paludisme en République du Congo».

Liens hiérarchiques et fonctionnels: l'assistant/e technique pour la gestion des cas TB-VIH, est sous la responsabilité directe du Chef du PNLT. Il (elle) travaille en lien fonctionnel avec le responsable de suivi et évaluation, le responsable GAS PNLT et l'assistant/e TB MR

Lieu d'affectation: Brazzaville, dans les locaux du PNLT, avec possibles déplacements à l'intérieur du pays
Durée du contrat: 12 mois (une année) renouvelable selon disponibilité de financement
Statut: Salarié du PNLT à temps plein

Objectif principal:
Fournir un appui technique au PNLT afin de renforcer la prévention, le dépistage et la prise en charge de la TB en général et de la coïnfection TB-VIH en particulier.

Tâches et Responsabilités principales:
• Contribuer à l'élaboration du Plan Stratégique National de la Tuberculose, notamment pour la composante co-infection TB-VIH;
• Contribuer à l'élaboration du guide technique sur le dépistage du VIH auprès des patients TB ainsi que la prise en charge de la co-infection;
• Contribuer à l'élaboration d'un plan pour le dépistage actif des cas manquants TB, TB-VIH et TB MR conjointement avec les assistant/es techniques TB MR et chargé/e de programme;
• Contribuer à l'élaboration d'un plan de décentralisation de la prise en charge de la TB, TB-VIH et TB MR conjointement avec les assistant /es techniques TB MR et le /la chargée de programme;
• Intégrer les activités de prise en charge de la co-infection TB-VIH dans tous les CDT;
• Participer au développement des procédures opératoires standards pour la PEC des cas TB (entre autre allant de l'accueil, triage, Dg VIH et mise sous ARV si positif, Dg TB, PEC, suivi du traitement et déclaration de la guérison ou retraitement, etc);
• Appuyer la responsable suivi et évaluation du PNLT dans la collecte de données TB et TB-VIH des districts et constituer une base de données pour suivre les patients en collaboration avec le PNLS et du SNIS/DHIS2;
• Conjointement avec le PNLS et le PR quantifier les besoins en tests de dépistage du VIH et en ARV chez les patients TB et s'assurer de la disponibilité des intrants;
• Veiller à la qualité de la prise en charge et le suivi des patients sous traitement TB pour garantir le taux de succès thérapeutique;
• Veiller à la recherche systématique des signes de la TB chez les PVVIH suivies dans les sites de prise en charge et s'assurer que le diagnostic se fait par GeneXpert conformément à l'algorithme national en vigueur.

Niveau d'études et expérience professionnelle:
• Etre docteur/e en médecine et /ou titulaire d'une formation en Santé Publique
• Au moins 3 ans d'expérience récente en gestion de projets de Santé Publique; au moins 3 ans dans le domaine de la prise en charge de la TB et du VIH et particulièrement de la co-infection TB-VIH
Autres qualités requises:
• Avoir des compétences avérées en matière de représentation, de prise de parole en public; bonne qualité rédactionnelle; Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel; Bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit; Maîtriser les outils Microsoft du pack Office, des outils de création de base de données, des outils d'analyses statistiques et de programmation, des outils de gestion des références bibliographiques; Etre disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du Pays.
Personnalité:
Très bon esprit d'analyse, de synthèse, d'écoute, de travailler en équipe, organisé et rigoureux.

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, une lettre de motivation. Les originaux du(des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement.

Les dossiers de candidature sont à envoyer par e-mail aux adresses:
franckokemba@gmail.com et coprog-congo.frc@croix-rouge.fr au plus tard le vendredi 20 décembre 2019 à 16h30.

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Les dossiers ne doivent pas être constitués par les originaux des différents documents demandés. Seuls les candidats sélectionnés pour un test seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Brazzaville, le 05 décembre 2019

Pius RAMAZANI
Coordinateur Ressources Humaine

A.A.S.D.P.A.C

ASSOCIATION D'AIDES ET DE SOINS A DOMICILE POUR PERSONNES AGEES DU CONGO
Pointe-Noire, BP:5.268. Email :association.asdpaga@yahoo.fr
Récepissé n°0079/MATD/DPN/SG/DDSP du 31 Juillet 2009

ANNONCE RELATIVE A LA RADIATION DE MONSIEUR LOKO VALERY AUGUSTE

L'Association d' Aides et de Soins à Domicile pour Personnes âgées du Congo, en sigle AASDPAC, informe le large public que Monsieur LOKO Valery Auguste est radié avec trois autres membres de ladite association suivant résolution prise en Assemblée Générale extraordinaire du 17 Octobre 2019 dûment enregistré aux domaines et timbres le 23 octobre 2019 pour détournement de fonds, abus de biens sociaux et bien d'autres.
Des procédures judiciaires ont été engagées à son encontre devant les juridictions compétentes.
Aussi, l'AASDPAC prie toute personne physique ou morale n'ayant pas connaissance de cette résolution de bien vouloir en tenir compte dans l'hypothèse de toute forme d' usurpation par Monsieur LOKO Valery Auguste.
Les activités de l'AASDPAC ne sont pas interrompues et se poursuivent normalement pour l'intérêt public.

Fait à Pointe-Noire, le 29 Novembre 2019

Par le collectif des membres.

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE INTERNATIONALE DES IMPORTS-EXPORTS ET COMMERCE SARL

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 19 Novembre 2019, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 20 Novembre 2019, sous le folio 131/3 N°547, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: SOCIETE INTERNATIONALE DES IMPORTS-EXPORTS ET COMMERCE, en sigle «S.I.I.E.C.» ;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);
Siège social: Immeuble ex-Air Afrique, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Import-export: Produits alimentaires, produits chimiques, produits pétroliers, matériel de forage, bois et matières premières, pièces détachées, pneus, matériels de bureau et matériaux de construction;
- Commerce.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur MBOUSSA Louth Arnold ;
RCCM: CG/PNR/19 B 472 du 27 Novembre 2019.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
B.P.: 82
BRAZZAVILLE

LA CONGOLAISE DE BANQUE, dite LCB
Avenue Amilcar CABRAL, Centre - ville
B.P.: 2889
Brazzaville

V/REF:
N/REF: CG/BZV/06 B 58 - 19 DA 413

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BRAZZAVILLE certifie qu'il a reçu le 29/11/2019,
P.V. du Conseil d'Administration du 11/12/2017 portant Nomination de M. Mohamed Essaid BENJELLOUN TOUIMI en qualité de Directeur Général de LCB Bank SA

Concernant la société
LCB BANK
SOCIETE ANONYME
Avenue Amilcar CABRAL
Centre-ville
BRAZZAVILLE, CONGO

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 19 DA 413, le 29/11/2019
R.C.C.M. BRAZZAVILLE (CG/BZV/06 B 58)

Fait à BRAZZAVILLE, le 29/11/2019

LE GREFFIER :
Maître
Jean Clément NGATALI
Greffier en Chef
Chef de Greffe

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°011/2019/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUÉRANTS
01	27.113 du 07/08/2017	Plle(s) 04 et 06	Bloc : 373	Section : ABW2	Superficie : 1000,00m²	KOUFOLI NZEMBA	05	TSENDOU Freddy Ferréol
02	21.920 du 13/11/2012	Plle(s) 01 à 10	Bloc : 121	Section : CN	Superficie : 5000,00m²	VINDOULOU	04	EGLISE ECKANKAR CONGO
03	27.588 du 05/02/2018	Plle(s) 01 à 04	Bloc : 195	Section : /	Superficie : 2000,00m²	BAS-KOUILOU	M/KAYES	NGAKALA Marie Odile
04	23.915 du 14/07/2014	Plle((s) 03	Bloc : 31	Section : ABW1	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	MOUKOKO MABELE Dimitri
05	27.947 du 09/07/2018	Plle(s) 02	Bloc : 169	Section : ACF	Superficie : 500,00m²	PLATEAU HINDA	04	LOUKANOU Mathilde Juliette Paule
06	28.504 du 17/06/2019	Plle (s)06	Bloc : 153	Section : ABD	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	04	MBOUNGOU Jesnie Danielle
07	28.394 du 08/04/2019	Plle (s)06	Bloc : 303	Section : ACG	Superficie : 490,03m²	KOUFOLI	05	MANGOVO DENGA Nyce Christella Edmonde
08	25.611 du 18/11/2015	Plle (s) 08 et 10	Bloc : 250	Section : CK	Superficie : 1000,00m²	MONT KAMBA	05	ILOKLI née GAKOSSO Pélagie
09	28.464 du 22/05/2019	Plle(s) 05	Bloc : 55	Section : CF	Superficie : 490,00m²	VINDOULOU (Famille Tchiniambi-Kamb	04	TATY Pierre NP
10	27.657 du 28/02/2018	Plle(s) 05	Bloc : 163	Section : AI	Superficie : 384,30m²	MAKAYABOU	05	POATY Charly
11	26.547 du 09/11/2016	Plle(s) 01 et 02	Bloc : 88	Section : CL3	Superficie : 1000,00m²	LOUVOUITI (Famille SOUMBA)	05	MOUSSOKI Berthe
12	28.445 du 09/05/2019	Plle (s) 01	Bloc : 29	Section : Q	Superficie : 534,30m²	MVOUMVOU	02	DO NASCIMENTO Jean Lino Franque
13	28.510 du 18/06/2019	Plle (s) 01	Bloc : 331	Section : ABW2	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	TOKOBE LOUTAYAT Arnaud
14	28.414 du 23/04/2019	Plle (s) 01	Bloc : 111	Section : AL	Superficie : 365,00m²	LOANDJILI	04	EGLISE SEMENCE DE VIE
15	28.451 du 14/05/2019	Plle(s) 10	Bloc : 233	Section : CK1	Superficie : 500,00m²	MONT KAMBA (Bitemo)	04	DIBAGISSI Cyr Dumand et AKEBE AKAMBI Léthicia
16	28.435 du 07/05/2019	Plle(s) 03	Bloc : 41	Section : AE	Superficie : 464.02m²	SIAFOUMOU	05	EKONDI EKENGUE Cécile
17	28.524 du 25/06/2019	Plle (s) 12	Bloc : 102	Section : AG	Superficie : 487.50m²	TCHIALI	05	YALINGUI Jean Claude
18	28.517 du 20/06/2019	Plle (s) 06	Bloc : 101	Section : CG	Superficie : 500.00m²	KOUFOLI	05	MAYALA BIZET Franck
19	27.685 du 19/03/2018	Plle (s) 13	Bloc : 28	Section : AD	Superficie : 500.00m²	MBOTA RAFFINERIE	05	MOUANDZIBI HOMBOULOUD Abel Hermann
20	28.285 du 24/01/2019	Plle (s) 03	Bloc : 125	Section : AG	Superficie : 500.00m²	TCHIALI	05	VOUKOULOU Jeannel Brady
21	27.478 du 07/12/2017	Plle (s) 05	Bloc : 295	Section : CK	Superficie : 500.00m²	MONGO KAMBA	04	DONGO POSSOSSERE Marc Jean
22	28.284 du 24/01/2019	Plle (s)05	Bloc : 26	Section : ABW Suite	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU	05	ONTSONDO née MAKOSSO Evelaure Circonstance
23	28.298 du 06/02/2019	Plle (s)06	Bloc : 38	Section : R	Superficie : 203.00m²	GRAND MARCHE	01	TCHIBINDA NGOMA Rodrigue Alain Roger
24	27.233 du 08/09/2017	Plle (s) 16	Bloc : 64	Section : W	Superficie : 300,00m²	TIE-TIE	03	Ramatou Alaitan LATOUNDJI
25	28.378 du 25/03/2019	Plle(s) 03	Bloc : 46	Section : ABWII	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU	05	ONTSONDO Cyrille Stève Blanchard
26	28.468 du 23/05/2019	Plle (s)/	Bloc : /	Section : /	Superficie : 20.000,00m²	MAKOLA	HINDA	AKOUAN –ABOU Lionel
27	28.229 du 20/12/2018	Plle (s)03 et 04	Bloc : 157	Section : AW	Superficie : 729.38m²	MONGO KAMBA	04	AGBENOU Natacha AvereL
28	28.450 du 14/05/2019	Plle (04 et 19	Bloc : 161bis	Section : AI	Superficie : 634,50m²	MAKAYABOU	05	LANGLAT Madeleine Anne Marie Rose
29	25.051 du 18/04/2016	Plle (s) 08	Bloc : 109	Section : S	Superficie : 409.91m²	MATENDE	02	NDINGA MOUKALA Dieudonné
30	28.482 du 04/06/2019	Plle(s)05	Bloc : 58	section : BW	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU (Famille Mpoukou)	05	BOUMBA Ludovic Xavier
31	28.467 du 23/05/2019	Plle (s)451	Bloc : /	section : C	Superficie : 5478.33m²	BASE INDUSTRIELLE	02	ETABLISSEMENT DISSU Sarl
32	28.440 du 07/05/2019	Plle(s) 02 et 04	Bloc : 95	section : BZ4	Superficie : 1000,00m²	TCHIBALA (Famille Tchissimba)	05	WANDO Martine
33	28.483 du 04/06/2019	Plle(s) 07	Bloc : 106	section : AL	Superficie : 400,00m²	LOANDJILI	04	ISSENGUET Espérance
34	28.341 du 27/02/2019	Plle(s) 04	Bloc :106	section : /	Superficie : 400.00m²	LOANGO	LOANGO	MAHOUNGOU Mhiguy Légavis Vivien Hebert
35	28.480 du 03/06/2019	Plle(s) 02	Bloc : 106	section : /	Superficie : 400.00m²	LOANGO	LOANGO	YZACK NGOUELET Hyppolyte Marlh
36	28.502 du 14/06/2019	Plle(s)11	Bloc : 144	section : CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	EYANGALA OKENGO Xavier
37	28.348 du 28/02/2019	Plle(s) Terrain Rural	Bloc : /	section : /	Superficie : 155.679,00m²	LES SARAS	MVOUTI	ARENES Lionel Florian
38	26.695 du 04/01/2017	Plle (s) 03 bis	Bloc : 241	section : AK	Superficie : 196.00m²	MAKAYABOU	05	NGOMA Jeanine
39	26.684 du 30/12/2016	Plle (s)05	Bloc : 380	section : ABW	Superficie :500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	NKOUNKOU DIANZENZA Claudine
40	27.947 du 24/07/2018	Plle(s) 342,343,344,345, 354.404.405.406 et 407	Bloc : /	Section C	Superficie : 2723,73.00m²	BASE INDUSTRIELLE	02	S.A.S CONGO

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 10 septembre 2019

Le Chef de bureau,
Jean Lucien DIRA

CONCOURS DU JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS

La compétition a été lancée dans la capitale congolaise

En partenariat avec l'Université Marien Ngouabi, les ministères de l'Enseignement supérieur et secondaire, les Archives nationales et municipales, l'Institut français du Congo (IFC) organise, depuis le 20 novembre 2019, jusqu'au 25 janvier 2020, la première édition du Concours du jeune historien brazzavillois. But: donner aux jeunes lycéens et étudiants le goût de l'histoire et de la recherche.

Lors de la cérémonie d'ouverture

C'est la directrice déléguée de l'IFC, Marie Audigier, qui a lancé l'évènement, en présence des autorités universitaires et des chefs d'établissements scolaires sélectionnés, qui ont accompagné les élèves candidats au concours.

Considérée comme une journée d'information et d'orientation, la journée du 20 novembre a été marquée par deux tables-rondes ayant pour thématiques *«Les Archives congolaises à l'heure du numérique»* et *«L'histoire de la ville de Brazzaville»*.

A cela, on peut annexer la présentation du nouveau site des Archives congolaises.

Le règlement et la méthodologie du concours ont été également mis à la disposition des participants. Lesquels ont eu droit à une visite guidée de la ville, toujours dans le but de les plonger dans les traces de l'histoire du Congo.

Sous la modération de l'écrivain et critique littéraire Pierre Ntsémou, les panelistes ont suffisamment édifié l'assistance venue nombreuse.

Brice Owabira, directeur des Archives nationales, un des panelistes présentant brièvement les Archives nationales, a rappelé ses missions qui se résument en la conservation de tous les documents produits par tous les services de l'Etat et des institutions privées.

Le service des Archives nationales est rattaché au Ministère de la Culture.

Dans sa gestion, les Archives nationales qui ont été créées en septembre 1971 sont classées en deux catégories. «Nous avons un fonds ancien. Il est constitué des archives de l'Afrique équatoriale française entendu que le Congo était la capitale de l'AEF. En outre, nous archivons les documents post-colonisation, c'est-à-dire à partir de 1960.Ce sont là les documents propres au Moyen-Congo», a-t-il expliqué à l'assistance.

A propos de la digitalisation des archives, ce n'est qu'à partir de 2015 que les documents ont été numérisés et partant ont été mis sur la toile.

Outre les participants, d'autres Congolais désireux de s'informer et de se former peuvent consulter les Archives nationales au site: Archives nationales d'Outre-mer. Pour lui, c'est un outil important mis à la disposition de tous les chercheurs. Les archives sont uniques et irremplaçables, a-t-il déclaré.

Au sujet de la communication sur «L'histoire de Brazzaville», les intervenants, Jacques Elion et Simone Loubienga, respectivement administrateurs-maires de Poto-Poto (arrondissement 3) et de Bacongo (arrondissement 2) ont donné de la matière à la jeune génération. Les péripéties qu'a connues le pays et les différents cadres ayant mené le Congo vers son indépendance ont constitué l'essentiel des interventions.

Il s'agira, pour près de 300 compétiteurs, avec l'aide et la supervision de leurs enseignants, d'effectuer un travail de recherche. Ainsi, ils remettront leurs dossiers dans un délai d'environ 30 jours sous la forme qu'ils souhaitent: exposés, photos, dessins, audio, vidéo.

On note aussi qu'aucun sujet n'est imposé. A titre d'exemple, le sujet peut concerner une famille, une personnalité, un arrondissement, un quartier, un monument ou un évènement historique s'étant déroulé dans la capitale.

Le support sous forme papier ne pourra excéder 20 pages hors iconographie, et 20 minutes sous forme audio ou vidéo. Les participants au concours sont issus de l'Université Marien Ngouabi, notamment ceux de la licence, option «Histoire». Cinq lycées publics: Ecole militaire préparatoire général Leclerc, Nganga Edouard, Savorgnan De Brazza A, Thomas Sankara B et trois lycées privés sont sélectionnés: REMO, Dom Helder Camara et Saint-Exupéry.

Ce concours permettra aux jeunes de découvrir et faire découvrir toute la richesse du patrimoine historique de Brazzaville, et aussi de découvrir leur propre histoire, celle de leur famille, de leur quartier et de leur ville.

Au-delà de l'aspect pédagogique, ce concours constitue une belle aventure humaine et créative (travailler en équipe, rencontrer des témoins…)

A la fin, précisément le 25 janvier prochain, les lauréats bénéficieront de plusieurs récompenses: ordinateurs, tablettes tactiles et dictionnaires.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

4E ÉDITION DU FESTIVAL DE BANDE DESSINÉE «BILILI B.D.»

La fête bat son plein à l'IFC de Brazzaville

Sous le thème «(Super) héros du quotidien», l'Institut français du Congo (IFC) abrite, depuis le 4 décembre dernier, ce jusqu'au 7 décembre, la 4e édition de «Bilili B.D.», le festival international de la Bande dessinée du Congo. C'est la directrice des arts et des lettres, Mme Emma Mireille Opa Elion, qui a donné le coup d'envoi de ce grand rendez-vous annuel organisé cette année en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême (CIBDI). En présence de Michel Pré, conseiller de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France, de plusieurs membres du corps diplomatique, de la directrice du festival, Joëlle Ebongué, alias Elyon's.

Mme Emma Mireille Opa.

A l'IFC, l'ambiance est bon enfant.

C'est la projection du film d'animation *«Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur»*, sorti en 2016, qui a officiellement ouvert le bal de l'édition 2019 de «Bilili B.D.», le 4 décembre.

Depuis, le festival bat son plein avec, au menu: expositions-ventes, rencontres d'auteurs, dédicaces, conférences-débats, concert dessiné, zumba animée, salon des éditeurs, master classes et projection de films d'ani¬mation, concours de jeux vidéo et de cosplay, etc.

Outre les participants locaux et ceux qui envoient leurs productions de l'étranger, l'édition 2019 de Bilili B.D connaît la participation de 14 invités internationaux venus de six pays: Mbelle Ange, éditrice (Cameroun); Kamgang Annick, autrice (France); Barly Baruti, auteur, directeur de SABDAM (Belgique); Minlo Cédric, auteur (Cameroun); Bomboko Dan, éditeur-libraire (RDC); Martin Jean-Philippe, représentant de la CIBDI (France); Nsingi Jérémie, auteur, directeur artistique de SABDAM (RDC); Brahmi Malika, CEO du Studio 2D3D animation (France); Diez Mathieu, directeur de Lyon BD Festival (France); Assem Mawuto Koffivi, auteur, éditeur (Togo); Nkuindja Michel, CEO de Studio JVD Nookhema (Cameroun); Kossoko Teddy, CEO de Studio JVD Massekagames (Centrafrique); Lentzy Wladimir, représentant de Dupuis (France); et Kumbozi Yann, auteur-éditeur (RDC).

Pour la petite histoire, «Bilili B.D.» a été créé en 2016 par Elyon's.

Soutenu par l'Institut français du Congo, ce festival est dédié à la célébration de la créativité graphique (la Bande dessinée, le dessin animé, le digital art, le jeu vidéo, etc.) et à la valorisation des auteurs de bande dessinée du Bassin du Congo, tout en servant progressivement de hub de formation/réseautage et visibilité à tous les auteurs lusophones, arabophones, anglophones et, bien évidemment, francophones du continent.

Véran Carrhol YANGA

CENTRE CULTUREL RUSSE DE BRAZZAVILLE

Deux jours de jazz offerts par Alexey Sukhov et Anna Boehme

Dans le cadre de la coopération culturelle entre le Congo et la Russie, les artistes russes Alexey Sukhov (saxophoniste) et Anna Boehme (pianiste) ont donné deux concerts de jazz les 26 et 28 novembre derniers au Centre culturel russe de Brazzaville. C'était en présence d'une brochette de membres du corps diplomatique.

Le premier jour, le public a eu droit à un répertoire de 16 titres: «Bags groove» (de Milt Jackson), «My favorite things» (Richard Rogers), «Cantaloupe island» (Herbie Hankock), «Undersea» (Anna Boehme), «Oleo» (Sony Rollins, «Nine» (Dimitry Taranov), «The girl from Ipanema» (Carlos Jobin), «The chiken» (Pee Wee Elis), «Socially awkward» (Kiefer), «Polyphonic paint» (Alexey Sukhov), «Moamin (Tobby Timmons), «Obsessions» (Alexey Sukhov), «Wayne's thing» (Kenny Garett), «July 7th» (Anna Boehme), «Witch hunt» (Wayne Shorter) et «Red baron» (Billy Cobham).

Le second jour, les artistes russes ont également joué 16 morceaux: «So wat» (Miles Davis), «Foot prints» (Wayne Shorter), «Watermelon man» (Herbie Hancock), «String of pearl» (Anna Boehme), «Strasbourg St Denis» (Roy Hargrove), «Memories» (Ivan Avraimov), «Recorda me» (Joe Henderson), «Anthropocentrism» (Alexey Sukhov), «No moe» (Sonny Rollins), «Chameleon» (Herbie Hancock et Jaco Pastorius), «When we are ninety» (Anna Boehme), «Summertime» (George Gershwin), «Fabulous funk» (Alexey Sukhov), «What a day» (Kiefer), «Yuzha song» (Anna Boehme), et «Mr Clean (Freddie Hubbard).

Sergey Belyaev (à g.) et le duettiste, après le show

Des spectateurs subjugués (Ph. Zed Lebon Chansard)

«Ces deux jeunes artistes ont un grand avenir. Ici, nous avons un élément de la vie culturelle de Moscou…Je pense que c'est un métissage qui mérite d'être souligné», a commenté le directeur du Centre culturel russe, Sergey Belyaev. Et l'ambassadeur de Russie, Gueorguy Tchepik, de renchérir: *«Le sentiment qui m'a animé était de voir ce concert ne pas se terminer. Je me félicite du succès de cette prestation musicale. Les artistes musiciens russes ont livré deux concerts plus une master class. Je sais que c'est un succès total. Je les remercie pour le déplacement de Brazzaville avec le soutien de notre centre culturel. J'espère les revoir ici prochainement».*

V.C.Y.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE OUMARCO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONELLE
AU CAPITAL DE F CFA 1.000.000
Siège social : Quartier Wharf, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant acte privé établi en date du 01 Août 2018, enregistré à Pointe-Noire, au domaine des timbres le 09 Août 2018, sous le folio 146/4 N° 8092, reçu en dépôt par devant Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, il a été décidé, de la constitution de la société OUMARCO SARLU en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme juridique : Société à Responsabilité Limité Unipersonnelle.

Objet :

La société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA, et plus particulièrement en République du Congo :

-Mise à disposition du personnel ON/OFF Shore ;
-Location de Véhicule ;
-Approvisionnement ;
-Manutention.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Dénomination sociale: La dénomination de la société est « OUMARCO ».

Siège social: le siège social est sis au Quartier Wharf, Pointe-Noire, République du Congo

Capital social: le capital social de la société est fixé à la somme de Un Million (1.000.000) de Francs CFA divisé en Cent (100) parts d'une valeur nominale de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune.

Nomination du Gérant et Cogérant: Monsieur OUMAROU Bakary, pour une durée de quatre (04) ans.

Dépôt: Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/18 B 281.

Fait à Pointe-Noire, le 23 Septembre 2019.

Pour insertion.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

Chevron Congo soutient l'Association Tayuwana dans l'autonomisation des femmes vulnérables vivant avec le VIH-SIDA

La société Chevron Congo, en partenariat avec l'association Tayuwana, a lancé un projet de renforcement du suivi psychosocial des femmes vivant avec le VIH-SIDA et d'autonomisation de celles d'entre elles qui sont plus vulnérables et qui ont manifesté un intérêt particulier dans le métier de la couture. La cérémonie de lancement de ce projet qui s'inscrit bien dans le cadre de la politique sociétale de Chevron Congo a eu lieu le 18 novembre 2019 au siège de l'association Tayuwana, sis dans le deuxième arrondissement de la ville de Pointe-Noire. C'était en présence de Mme Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques de Chevron, et de Mme Annick Susy Makaya, présidente de l'association Tayuwana.

C'est après un plaidoyer fait par la présidente de l'association Tayuwana sur la situation sociale des femmes vivant avec le VIH-SIDA et plusieurs séances de travail avec la société Chevron Congo qui a fait de la santé son cheval de bataille que ce projet de renforcement du suivi psychosocial, de formation et d'autonomisation par la couture a été initié dans une approche participative et inclusive en faveur des femmes prises en charge par ladite association.

Peu avant la remise du don, Mme Katia Mounthault-Tatu a échangé avec les membres de l'association sur le sens de leur rencontre. «Cette aventure a commencé il y a un an, lorsque Madame Susy s'est retrouvée dans mon bureau. Elle m'a raconté son histoire, votre histoire qui est notre histoire à nous toutes, parce que nous sommes toutes concernées. Beaucoup d'entre vous ont émis le vœu d'avoir une activité génératrice de revenus. Nous avons résolu de commencer par mettre en place un projet pilote de couture avec l'ambition de le transformer en petite coopérative mettant en vente des produits textiles. Parallèlement, nous vous accompagnons dans le volet nutrition pour répondre à vos besoins dans la prise de vos médicaments. Nous sommes venus aujourd'hui pour commencer quelque chose ensemble. Nous allons l'organiser, l'amender et le gérer ensemble. N'ayez pas peur, et surtout ne baissez pas les bras, ce n'est que le début du combat, et nous le gagnerons».

Puis s'en est suivie la séance d'échange d'idées qui a permis à plusieurs femmes vulnérables de témoigner leurs vécus; des histoires avec, en toile de fond, des drames, des violences et la stigmatisation. Récit d'une femme dont nous gardons l'anonymat: «J'ai 52 ans et veuve de cinq enfants. A la mort de mon mari, la belle-famille m'a jetée à la rue avec tous les enfants, m'incriminant d'être à l'origine de la mort de leur frère. Ma famille ne m'a pas non plus recueillie; j'étais accusée de sorcière et stigmatisée de séropositive. Merci à Chevron d'avoir pensé à nous et nous donner l'opportunité d'apprendre un métier qui nous permettra de subvenir à nos besoins de façon pérenne».

Une jeune fille de 29 ans a, elle aussi, témoigné en ces termes: «Je suis mère de trois enfants. J'ai su mon statut sérologique quand je suis tombée enceinte de mon enfant qui a maintenant neuf ans. Quand j'ai ramené les résultats du test à la maison, mon mari m'a chassée le même jour. Il est décédé avant même la naissance de l'enfant. Je dors dans un petit réduit que mon père m'avait donné. Il y a longtemps que je voulais apprendre la couture. Hélas, c'est impossible sans argent. Et maintenant, je vais pouvoir le faire, grâce à Chevron».

Pour sa part, Mme Annick Susy Makaya a remercié Chevron Congo pour le don et le lancement du projet Couture, tout en ne manquant pas d'exhorter les participantes à prendre au sérieux leur formation et saisir cette opportunité qui, sans nul doute, améliorera leurs conditions de vie pour leur bien-être et celui de leurs familles.

Un échantillon de machines à coudre

L'équipe du projet

PNLT-Congo

AVIS DE RECRUTEMENT: D'UN (E) ASSISTANT(E) TECHNIQUE CHARGÉ(E) DE PROGRAMME

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) conjointement avec la Croix-Rouge française ; procède au recrutement d'un(e) assistant(e) technique chargé(e) de programme en vue d'appuyer le programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) en termes de ressources humaines afin d'améliorer les résultats programmatiques, élaborer les documents stratégiques et accompagner les équipes terrain agissant dans le cadre du projet *«d'appui à la prise en charge du VIH-Sida de la Tuberculose (TB) et le Paludisme en République du Congo».*

Liens hiérarchiques et fonctionnels: le (a) chargé (e) de programme est sous la responsabilité du Chef du PNLT. Il (elle) travaille en lien fonctionnel avec la responsable suivi et évaluation et le responsable GAS PNLT

Lieu d'affectation: Brazzaville, dans les locaux du PNLT, avec possibles déplacements à l'intérieur du pays

Durée du contrat: 12 mois (une année) renouvelable selon disponibilité de financement

Statut: Salarié à temps plein

Objectif principal :

* Fournir un appui technique au PNLT dans la gestion programmatique de la prévention, le dépistage et la prise en charge de la TB et de la TB MR

Liens hiérarchiques et fonctionnels: l'Assistant(e) Technique chargé(e) de Programme est sous la responsabilité du Chef du PNLT. Il (elle) travaille en lien fonctionnel avec la responsable suivi et évaluation et le responsable GAS PNLT

Lieu d'affectation: Brazzaville, dans les locaux du PNLT, avec possibles déplacements à l'intérieur du pays

Durée du contrat: 12 mois (une année) renouvelable selon disponibilité de financement

Statut: Salarié du PNLT à temps plein

Objectif principal :

Fournir un appui technique au PNLT dans la gestion programmatique de la prévention, le dépistage et la prise en charge de la TB et de la TB MR.

Tâches et Responsabilités principales

• Appuyer l'équipe de consultants dans l'élaboration du Plan Stratégique National 2019-2022 (PSN);

•Actualiser et détailler les stratégies du PNLT découlant du PSN, notamment la stratégie nationale d'investigation TB auprès des contacts tuberculeux avec un algorithme, TB pédiatrique, TB PR et prévention de la TB ;

•Participer à l'élaboration de la cartographie des populations vulnérables ;

•Participer à l'élaboration des notes conceptuelles ;

•Participer à l'élaboration d'un chronogramme annuel des activités du PNLT conformément au PSN et aux exigences de la subvention TB du TB du FM et assurer le respect des échéances ;

• En lien avec le responsable GAS du PNLT, valider les bons de commande d'antituberculeux des sites de prise en charge de la TB, contribuer à l'élaboration des plans de distribution et s'assurer de la disponibilité des antituberculeux et autres produits de santé dans les sites ;

•En lien avec la responsable suivi et évaluation du PNLT, s'assurer de la collecte des données et organiser des réunions de validation des données avec des districts sanitaires ;

• Participer aux séances de remplissage de données TB du rapport de performance du Fonds mondial (PUDR) ;

•Contribuer à l'élaboration d'un rapport d'activité annuel du PNLT ;

•Répondre aux différentes sollicitations des partenaires techniques et financiers en lien avec la mise en œuvre des activités TB et TB MR.

Niveau d'études et expérience exigée :

•Etre docteur/e en médecine et /ou titulaire d'un master en Santé Publique et au moins 3 ans d'expérience récente en gestion de projets de Santé Publique

Autres qualités requises :

•Avoir des compétences avérées en matière de représentation, de prise de parole en public ; bonne qualité rédactionnelle ; Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel ; Bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit ; Maîtriser les outils Microsoft du pack Office ; Etre disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du Pays.

Personnalité :

Très bon esprit d'analyse, de synthèse, d'écoute, de travailler en équipe, organisé et rigoureux.

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, une lettre de motivation. Les originaux du(des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement.

Les dossiers de candidature sont à envoyer par e-mail aux adresses :
franckokemba@gmail.com et coprog-congo.frc@croix-rouge.fr au plus tard le vendredi, 20 décembre 2019 à 16h30.

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Les dossiers ne doivent pas être constitués par les originaux des différents documents demandés. Seuls les candidats sélectionnés pour un test seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Brazzaville, le 05 décembre 2019

Pius RAMAZANI
Coordinateur Ressources Humaines

BALLON D'OR 2019 DE FRANCE FOOTBALL

Le sacre de Messi passe mal en Afrique

Le choix de décerner le Ballon d'or au génie argentin Lionel Messi fait des polémiques en Afrique où des profanes et des spécialistes du ballon rond sont choqués de voir Sadio Mané seulement en quatrième place. Pour certains, sans remettre en cause le talent de la pépite du FC Barcelone, le Sénégalais est tout simplement victime de discrimination.

Lundi 2 décembre dernier, les votes du jury de Franc e Football composé des journalistes spécialisés du monde entier ont confirmé les résultats qui avaient fuité en novembre dernier. Lionel Messi a ainsi décroché son sixième trophée, devenant le joueur le plus capé de l'histoire du Ballon d'or européen. Le dénouement de la 64e édition a classé le Néerlandais Virgil Van Dijk (Liverpool) deuxième et le Portugais Cristiano Ronaldo (Juventus de Turin) troisième.

Messi plutôt que Mané, pire ce dernier au pied du podium! Les commentaires vont train. Une hérésie pour certains, un scandale pour d'autres, une injustice pour tout le monde. «*L'attaquant sénégalais de Liverpool a non seulement fait preuve de constance dans ses performances aussi bien en club et équipe nationale, mais il a été aussi décisif dans les résultats de ces équipes. Vainqueur de la Ligue européenne des champions, finaliste de la Coupe d'Afrique des nations, on se demande ce qui a manqué pour échouer si près du but»*, argumentent les plus farouches soutiens de Mané qui relèvent, par contre, que Messi ne présentait qu'un titre de champion d'Espagne et des échecs cuisants en Ligue des champions et en Copa América avec la sélection argentine.

Et de six pour sa majesté Messi recevant son trophée des mains de Luka Modric

Des attaques et des choses méchantes sont entendues et lues sur les réseaux sociaux et les télévisions à l'encontre du magazine France Football. *«Mané est Africain, c'est pour çà qu'il est quatrième»*, s'est offusqué un consultant de la chaîne Canal+. *«Ce genre d'insinuation est totalement déplacé et indigne de ceux qui la profèrent. Suggérer cela est insultant pour France Football et son jury dont près du tiers est africain»*, a rétorqué un internaute.

La surprise est que sur les 49 journalistes africains (sur un total de 180 votants), 12 seulement ont désigné Mané premier, là où Messi a été choisi 17 fois. 12 journalistes ne l'ont même pas mis sur le podium, tandis que 3 ne l'ont pas retenu dans le Top 5. Mané n'a donc pas fait l'unanimité en Afrique. Des arguments parmi tant d'autres qui tranchent certes, mais aux yeux de nombreux Africains et au-delà, Sadio Mané restera le joueur de l'année 2019.

Jean ZENGABIO

LA FIFA EN AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville, siège de la sous-région

..L'accord de siège a été paraphé par Fatma Samoura (FIFA) et Cyprien Sylvestre Mamina (Congo)

Profitant de la visite de Gianni Infantino à Brazzaville le 29 novembre dernier, la Fédération internationale de football association (FIFA) et le Gouvernement du Congo ont paraphé un accord faisant de la capitale congolaise le quatrième bureau de développement régional de l'instance mondiale du football en Afrique.

L'accord a été paraphé par Fatma Samoura, côté FIFA, et Cyprien Sylvestre Manima, le secrétaire général des Affaires étrangères, côté Congo. Ce dernier s'est dit très honoré par le choix porté par la FIFA sur le Congo pour abriter son bureau régional pour l'Afrique centrale.

L'ouverture d'un tel établissement à Brazzaville permettra de mener à bien les missions de la Fifa dans la sous-région. Il vise, d'après la secrétaire générale Fatma Samoura de la FIFA, à rapprocher les associations membres de l'Union des Fédérations de football d'Afrique centrale (UNIFFAC) et à les soutenir dans la mise en oeuvre de projets de développement de football et à appliquer de manière locale les recommandations du Programme Forwad de la FIFA.

Le bureau de développement sous-régional de la FIFA à Brazzaville sera composé d'une équipe expérimentée d'agents de développement à plein temps travaillant en étroite collaboration avec les associations membres de l'UNIFFAC.

L'institution, apprend-t-on, souhaite ouvrir des bureaux régionaux dans neuf pays. Le bureau de Brazzaville sera officiellement inauguré au cours du premier trimestre 2020.

G.-S.M.

GYMNASTIQUE

La machine en marche

Le président de la Fédération congolaise de gymnastique (FECOGYM), François Bakana, a lancé dimanche 1er décembre dernier au gymnase Maxime Matsima de Makélékélé, à Brazzaville, la saison sportive 2019-2020 et dévoilé les activités prévues pour la bonne marche de la structure.

François Bakana s'est engagé pour une année sportive pleine et entière. Ainsi, outre la formation des sportifs, des encadreurs techniques, des juges arbitres et la participation des dirigeants à différents congrès, les gymnastes congolais pourraient être présents sur plusieurs fronts africains et internationaux, si les moyens financiers le permettent. Sans oublier les compétitions nationales.

Un camp de formation d'entraîneurs et d'apprenant en gymnastique rythmique a débuté le 2 décembre. Il se terminera le 8 décembre.

Les championnats d'Afrique de gymnastique aérobic se tiendront du 10 au 15 mars au Caire, en Egypte, ceux de gymnastique rythmique, du 26 mars au 5 avril 2020 à Pretoria, en Afrique du Sud.

Si le cours des juges est prévu en août 2020, le Congrès de la Fédération internationale de gymnastique (FIG) aura lieu du 23 au 25 octobre 2020 en Turquie, tout comme l'assemblée générale de l'Union africaine de gymnastique (UAG), les 26 et 27 octobre 2020.

Démonstration à l'ouverture de la saison

Quant à l'assemblée générale élective de la FECOGYM, elle sera convoquée en novembre 2020 à Brazzaville, pour boucler l'Olympiade.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Camp de gymnastique rythmique

Le camp d'entraînement de gymnastique rythmique annoncé par le président de la FECOGYM s'est ouvert en début de semaine à Brazzaville. Animé par deux experts de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), Maria Teresa Simas et Inès Pereira Xavier, il regroupe six entraîneurs du Congo, deux du Bénin et un du Cameroun. Côté gymnastes, neuf jeunes pratiquantes congolaises, deux venus du Cameroun et un du Bénin y participent.

Samuel Eto'o, le trouble-fête

La visite du président de la Fifa Gianni Infantino à Brazzaville vendredi 29 novembre dernier a permis à Samuel Eto'o de fouler pour la deuxième fois le sol de la capitale congolaise où il est adulé.

L'ancien capitaine des Lions indomptables qui a mis fin récemment à sa carrière était frénétiquement ovationné à l'aéroport international Maya-Maya où il a pris un bain de foule auquel il ne s'attendait peut-être pas. L'hôte de marque du football congolais était pourtant Gianni Infantino, deuxième président de la FIFA à visiter le Congo après Joao Havelange dans les années 1970. Mais le public ne comprenait rien à cela. il n'avait d'yeux que pour son idole, au point de perturber momentanément la cérémonie d'accueil du patron du football mondial. Et c'est de justesse que le Camerounais a été arraché à l'enthousisame de ses dizaines de supporters avant de s'engouffrer dans la voiture qui leur était réservée avec le champion du monde français Youri Djorkaef, lui aussi membre de la délégation de la FIFA.

Au siège de la FECOFOOT, Samuel Eto'o, submergé par ses fans, ne pouvait que se plier pour prendre des selfies avec ses admirateurs. De même à la présidence de la République où il a eu une place spéciale dans le coeur du président Sassou-Nguesso. Le Chef de l'Etat a même pressé ses petits-fils de ne point laisser partir le champion olympique camerounais sans poser avec lui pour la postérité.

Samuel Eto'o était tout simplement en train de voler la vedette au président de la FIFA. La preuve est faite d'un joueur ayant pris sa retraite, mais toujours très adulé. On peut même conclure qu'il est en passe de devenir le footballeur africain le plus populaire...

G.-S.M

MAITRE ROSELE PIERRE NTAMBANI
NOTAIRE
985, avenue des Trois Martyrs, Plateau des 15 ans, à côté d'Edmond Hôtel
Moungali, Brazzaville, Tél.: 06 928 87 87/05 753 23 23
Roselepierrenotaire19@gmail.com

ALTHA GROUPE ET ARFD
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social à Brazzaville, au N°40, Rue Mbaka, Poto-Poto
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Conformément à l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, Maître Rosele Pierre NTAMBANI, Notaire en la résidence de Brazzaville, a reçu les actes authentiques portant statuts et Déclaration Notariée de Souscription et de Versement de la Société ALTHA GROUPE ET ARFD, signés le 28 octobre 2019, enregistrés à la recette des Impôts de Ouenzé à Brazzaville, le 31 octobre de la même année; sous le Folio 194/17; no 1877 (statuts) et sous le folio 194/18; n°1878 (DNSV). Les caractéristiques de ladite société sont les suivantes:

Dénomination: ALTHA GROUPE ET ARFD, en sigle «A.G.A.»;
Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle ;
Objet: la société a pour objet:
-La construction navale;
-Les bâtiments et travaux publics;
-La bathymétrie et l'architecture;
- La menuiserie alu et bois;
-La vente des accessoires électriques;
-Le dragage et le génie maritime;
-La plomberie et la peinture;
-La prestation des services.
Capital social: un million (1.000.000) francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites, libérées ;
Siège social: 40, rue Mbaka, Poto-Poto, à Brazzaville, en République du Congo ;
Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM ;
Gérant: Monsieur MORAPENDA ODIKI Innocent Alexis;
Immatriculation au RCCM: le 4 novembre 2019, sous le no RCCM CG-BZV-01-2019-B12-00153

Pour insertion
Maître ROSELE PIERRE NTAMBANI
NOTAIRE

NÉCROLOGIE

Les enfants, les petits-enfants Makakakila et la famille Kahounga informent les parents, amis et connaissances du décès de la veuve MAKAKILA née YENGUIKA Enestine «MAMA Ngoundi», survenu le samedi 30 novembre 2019, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 80 avenue Mbouéta-Mbongo, au croisement de la rue Dolisie, à Moungali, au quartier Jeanne Vialle, à Brazzaville.

Les obsèques sont prévues pour samedi 7 décembre 2019, selon le programme suivant :

- 8 heures: levée de corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville ;
- 9 heures: recueillement au domicile familial;
- 11 heures: culte en la paroisse de l'Eglise évangélique du Congo au rond-point Koulounda, à Ouenzé;
- Après le culte départ pour le cimetière privé «Ma Campagne» situé au quartier Kinsoundi, à Brazzaville;
- 16 heures: retour et fin de la cérémonie.